

Maurice Pinard persiste et signe

Le sociologue ausculte les électeurs québécois depuis près de 40 ans



André Pratte

En 1959, un étudiant se joint au Groupe de recherche sociale, un regroupement de jeunes universitaires qui mène, pour le compte des libéraux de Jean Lesage, le premier sondage électoral proprement québécois. « Sur la base de nos données, on leur a dit qu'ils avaient des chances de remporter les prochaines élections, ce que pas grand monde leur donnait à cette époque-là », se rappelle aujourd'hui cet étudiant, un dénommé... Maurice Pinard.

Pionnier de la sociologie électorale au Québec, Maurice Pinard prendra sa retraite en août prochain après 34 ans d'enseignement à l'Université McGill. Une retraite bien relative. « Je vais laisser tomber tout ce qui ne m'ennuie — l'enseignement, les tâches administratives — pour me consacrer à ce que j'aime faire, la recherche », a expliqué M. Pinard lors d'une interview accordée à *La Presse*.

« Maurice Pinard était déjà une sommité quand j'ai commencé à la fin des années 1960, raconte le vice-président de CROP, Claude Gauthier. La première fois que je l'ai rencontré, j'étais très impressionné. »

Cet automne, Maurice Pinard publiera, avec Robert Bernier et son vieux complice Vincent Lemieux, *Un combat inachevé, un bilan de l'évolution du mouvement indépendantiste québécois depuis 1960*. Un ouvrage qui deviendra sans doute incontournable, comme le sont devenus plusieurs de ses travaux des 25 dernières années, à commencer par sa thèse de doctorat, *The Rise of a Third Party*, une étude de la montée du Crédit social au Canada au début des années 60.

« C'est un grand livre, non seulement pour le Canada, mais de toute la sociologie électorale, affirme le professeur André Blais, politologue à l'Université de Montréal. Pinard n'a pas seulement tenté d'expliquer le phénomène du Crédit social, il a voulu élaborer une théorie, comparer ce qui se passait ici à d'autres cas d'émergence de tiers partis et de mouvements sociaux. »

Sociologue de formation, mais politologue par goût — « Les gens me cherchent souvent au département de sciences politiques », rigole-t-il en nous conduisant à son bureau au département de sociologie — Maurice Pinard s'est démarqué par son utilisation originale des sondages. « Il employait des données contextuelles en plus des chiffres, et était très imaginatif dans l'utilisation des données. »

Les familiers des travaux de Maurice Pinard retrouveront dans son dernier ouvrage, *Un combat inachevé*, écrit en collaboration avec Vincent Lemieux et Robert Bernier, les lignes de force de sa démarche des 40 dernières années : l'effort théorique, le constat d'une certaine confusion chez l'électeur québécois, une analyse fine des facteurs psycho-sociaux sous-tendant notre nationalisme, la conviction (appuyée sur de solides fondations chiffrées) qu'une majorité des citoyens ne souhaitent pas l'indépendance.

« Encore du Pinard ! » diront certains en rejetant tout cela du revers de la main. « Il y a quelques chapitres remarquables, affirme cependant Vincent Lemieux. Son

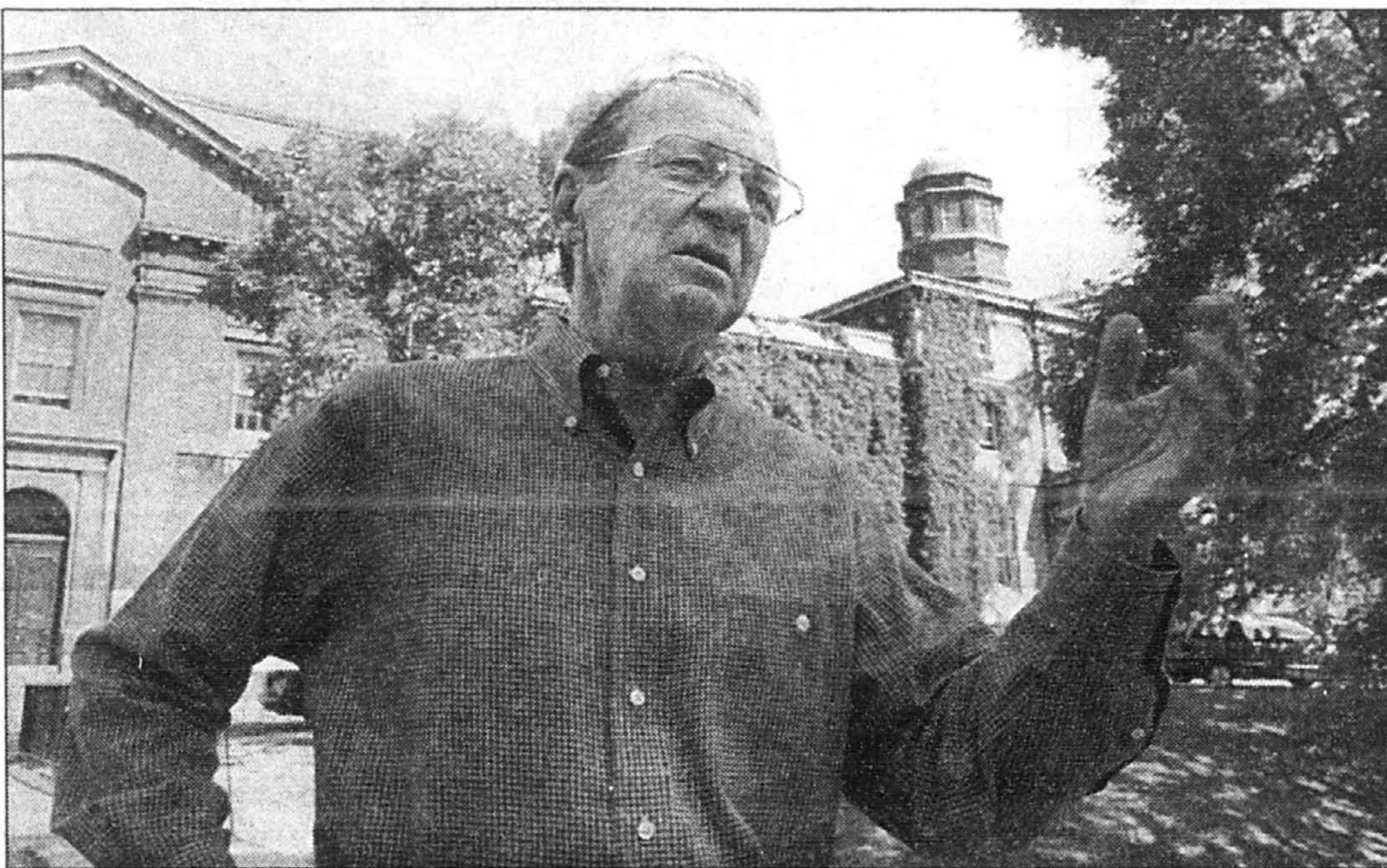


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Maurice Pinard reste un pionnier qui, avant quiconque, a su mesurer toute l'ambiguïté, toute la complexité de l'âme politique québécoise. Mesurer pour mieux comprendre.

données », dit M. Blais. Auscultant les électeurs québécois bien au-delà de leurs intentions de vote, Pinard a démontré que l'élection du Parti québécois en 1976 ne résultait pas d'une hausse importante des appuis à l'indépendance du Québec, mais plutôt d'un concours de circonstances. « En termes de votes, écrivait-il dans la *Revue canadienne de sciences politiques* en 1978, le PQ a enregistré une des plus faibles victoires au Québec depuis la Confédération. Cela s'explique par le rejet et la crainte de l'option indépendantiste dans de vastes segments de l'électorat. » « Cet article est une espèce de petit classique », souligne l'expert en sondages Richard Nadeau, de l'Université de Montréal.

Un sondage marquant

Dans le petit monde politique québécois, le nom de Maurice Pinard (et celui de son collègue Richard Hamilton) est surtout associé à l'enquête la plus marquante de l'histoire des sondages électoraux chez nous, celle qui fut publiée dans *Le Devoir* et *Le Soleil* à quatre jours du référendum de 1980.

Alors que plusieurs sondages prévoyaient un résultat serré, Pinard et Hamilton annonçaient une nette victoire du NON. L'élément le plus original de leur travail consistait en une analyse des caractéristiques des électeurs indécis et discrets. « Plusieurs de nos données indiquent, écrivirent-ils, que les francophones qui demeurent discrets ressemblent davantage aux tenants du NON qu'aux tenants du OUI. »

On faisait donc erreur en supposant que ces discrets se départageraient dans les mêmes proportions que les électeurs qui dévoilaient leurs intentions. Pinard et Hamilton



Maurice Pinard (à gauche) et son collègue Richard Hamilton, en 1973. Leur sondage publié à quatre jours du référendum de 1980 annonçait une nette victoire du NON.

y allaient alors de quelques scénarios, dont l'un voulant que sept discrets sur dix voteraient pour le NON. Ce qui donnait un score final de 60 % au NON et de 40 % au OUI. Cette hypothèse allait tomber pile : le 20 mai 1980, les Québécois rejetaient la souveraineté-association proposée par René Lévesque par 60 % contre 40 % !

« Ce sondage, estime Richard Nadeau, est remarquable par le type de questions posées. Alors que

la plupart des sondeurs tentaient simplement de prédire le résultat, Pinard cherchait à comprendre le comportement des électeurs. »

Fédéraliste depuis toujours

À compter de cette époque, le professeur Pinard est de plus en plus associé au camp fédéraliste. Dès après l'élection du PQ en 1976, il devint consultant pour le Centre d'information sur l'unité canadienne, un organisme fédéral. En 1980, il effectuera certains travaux pour

le Conseil pour l'unité canadienne, un mouvement de pression pour lequel il oeuvrera à nouveau à la veille du référendum de 1995.

Cet engagement partisan a quelque peu entaché sa gloire : « Ce n'est pas incompatible, estime André Blais, mais c'est très difficile de donner l'impression qu'on est rigoureux quand on s'engage politiquement. Ce n'est pas particulier à M. Pinard, c'est vrai aussi de ceux qui se sont engagés du côté du OUI. »

« Il a toujours été fédéraliste », dit le politologue Vincent Lemieux, de l'Université Laval, qui nous renvoie à un texte publié dans le *Cité Libre* de mai 1964. Une sorte de manifeste rationaliste intitulé *Pour une politique fonctionnelle*, que signait Pinard avec, entre autres, Marc Lalonde et Pierre Elliott-Trudeau. « Nous rejetons le concept de l'État-nation comme dépassé », écrivaient-ils. Ou encore : « Le séparatisme québécois nous apparaît non seulement comme une perte de temps, mais comme un recul. »

Et puis, cette phrase étonnante, qui aurait pu être écrite au lendemain des élections du 2 juin dernier : « Au plan canadien, le pays se cherche une raison d'être. La primauté accordée aux intérêts régionaux et l'absence de leadership au niveau du gouvernement central risquent d'entraîner la dislocation définitive de l'État fédéral. »

En interview, Maurice Pinard fait mine de s'étonner qu'on le classe aussi résolument dans le camp fédéraliste. « C'est seulement dans les derniers chapitres de ce livre-ci que je laisse poindre mes opinions. Mes étudiants à McGill concluent toujours à la fin de mes cours que je suis indépendantiste, parce que je leur parle des griefs des francophones. »

Puis il passe à l'attaque, un peu méchamment convient-il : « Moi, ce ne sont pas les convictions d'une personne que je regarde, c'est la qualité de ses travaux. Les gens que ça affectaient, c'était surtout des partisans de l'autre côté, des gens qui n'ont pas laissé de marques très profondes sur les sciences sociales. Personnellement, mon groupe de référence, c'était la sociologie nord-américaine. J'ai publié énormément aux États-Unis, et les petits jabs que je pouvais recevoir au Québec, ça me laissait pas mal indifférent. »

Ses convictions fédéralistes l'ont peut-être amené, conclut pour sa part Richard Nadeau, « à faire des découvertes que les universitaires souverainistes ne voulaient pas faire ressortir ».

Quoiqu'il en soit, Maurice Pinard reste un pionnier qui, avant quiconque, a su mesurer toute l'ambiguïté, toute la complexité de l'âme politique québécoise. Mesurer pour mieux comprendre. À titre d'exemple, ce qu'il dit de la société distincte : « Ce qui est crucial dans la 'reconnaissance du Québec comme société distincte', ce n'est pas l'expression 'société distincte', mais le mot 'reconnaissance'. Les Québécois francophones veulent être reconnus comme égaux. C'est la source principale de leurs griefs. Tant que ce problème de statut ne sera pas réglé, les griefs des Québécois vont se maintenir et nourrir le nationalisme. »

(1) Aux Presses de l'Université du Québec.

L'effet Bouchard, la version Pinard

ceux qui ont été faits par CREA-TEC pour le camp du NON, le professeur Pinard dispose en effet d'une masse de données inégale. Il en profite pour contrer une idée reçue voulant qu'il n'y ait pas vraiment eu d'« effet Bouchard » durant la campagne, que la remontée du OUI était amorcée avant même la nomination de M. Bouchard comme « négociateur en chef » : « Les chercheurs qui disent cela n'ont pas eu les sondages CREA-TEC, ni les sondages SOM faits pour des clients privés. Ils s'appuient entre autres sur les sondages Léger & Léger, qui étaient à côté de la track. »

Parmi les données inédites dénichées dans les enquêtes du Comité du NON, on remarque celle-ci : entre 15 et 20 % des électeurs indiquaient que l'arrivée à l'avant-scène

du chef du Bloc québécois les incitait à vouloir voter OUI.

L'affaire Parizeau

D'autres chiffres tirés par le professeur Pinard des sondages CREA-TEC, viennent fournir un éclairage particulier sur la récente « affaire Parizeau » : à la veille du vote, seulement 46 % des électeurs comprenaient qu'en cas de OUI, le Québec deviendrait un pays indépendant même en cas d'échec des négociations avec le Canada. Dix-sept pour cent (17 %) étaient convaincus que l'indépendance ne surviendrait qu'en cas de réussite des pourparlers, tandis que 23 % croyaient que de toute façon, le Québec demeurerait une province du Canada. « Il y a seulement une bonne réponse à cette question-là

si on lit le programme du PQ, souligne M. Pinard. Ça devrait être 100 % qui disent que le Québec deviendrait souverain (peu importe l'issue des négociations). »

— Comment est-il possible qu'après 40 ans de débat là-dessus, 23 % des gens ne savent toujours pas qu'un OUI au référendum signifie que le Québec ne sera plus une province ?

— C'est un peu incroyable ! Et en même temps, si vous êtes sociologue, ce n'est pas étonnant. Comme le disait un collègue américain, le monde est plein de *chronic knowing* (« ignorants chroniques »). Et le Parti québécois a intérêt à ne pas informer ce monde-là. »

Encore du Pinard ? Oui, et du bon.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Le défi

La croisade des Expos pour construire un stade au centre-ville est partie du bon pied. Leur président, Claude Brochu, a exclu d'emblée, hier, toutes les formules de financement « qui font appel aux subventions directes provenant des fonds publics ». Voilà qui rassurera le premier ministre Lucien Bouchard et tous les contribuables.



Frédéric Wagnière

C'est aussi une façon de dire que l'avenir du baseball majeur à Montréal sera décidé par le milieu des affaires et non par les gouvernements. M. Brochu dit que le départ des Expos de Montréal serait une catastrophe pour Montréal. On peut le croire ou non, mais ceux qui sont les mieux placés pour trancher sont ceux qui ont investi des milliards dans l'économie de Montréal et qui seraient les premiers à pâtir de son déclin.

Les Expos constituent une équipe Cendrillon. Avant-derniers, au titre de la rémunération des joueurs, ils sont au troisième rang pour les victoires au cours des cinq dernières années. Le talent et la bonne gestion y sont pour beaucoup, mais il y a aussi un élément de chance. Il suffirait que les Expos deviennent une équipe médiocre pour qu'ils n'aient plus les moyens de sortir du trou. Or, beaucoup d'équipes ont construit un nouveau stade ou vont le faire prochainement, ce qui entraîne toujours une forte hausse des revenus disponibles pour le salaire des joueurs. Selon M. Brochu, les Expos doivent suivre le mouvement pour se mettre à l'abri d'un mauvais coup du sort.

C'est ce genre de raisonnement qui motive toutes les équipes à déménager, comme le Canadien et les Bruins, au hockey, même si leurs anciennes installations avaient fait leurs preuves. La motivation est encore plus forte dans le cas du Stade olympique, qui n'a jamais fait ses preuves, surtout depuis qu'on l'a couvert pour en faire une caverne inhospitalière. Le choix n'est donc pas entre le Stade olympique et un stade au centre-ville, mais entre un stade au centre-ville et pas de baseball majeur à Montréal.

Le fait qu'on n'a pas fini de payer pour le Stade olympique semble gêner le premier ministre Bouchard dans ses réflexions au sujet des Expos. Mais c'est un faux problème car, d'une façon comme de l'autre, l'équipe ne restera pas au Stade pour aider à effacer la dette. Soit dit en passant, la situation des Expos ne serait pas aussi inconfortable, aujourd'hui, si le club n'avait jamais évolué dans l'ombre de cet éléphant blanc.

La prochaine étape sera la vente de billets de saison et de loges, soit quelque 80 millions sur les 250 millions que coûterait le nouveau stade, et l'exploration de tous les autres moyens de financement. En toute logique, les Expos s'adresseront surtout au milieu des affaires, car ce sont les gens d'affaires qui peuvent juger si le projet tient debout.

M. Brochu insiste beaucoup sur les retombées économiques du nouveau stade pour l'économie de Montréal et du Québec. Son argument le plus intéressant et le plus difficile à vérifier porte sur l'effet tonifiant qu'il aurait sur le centre-ville. Le dépeuplement du centre-ville est la hantise de toutes les grandes villes d'Amérique du Nord et la construction d'un petit stade accueillant constituerait un moyen d'inverser cette tendance.

Si cette théorie est effectivement vraie, toutes les entreprises et les commerces qui font des affaires à Montréal et qui y payent des taxes ont un intérêt à ce qu'un nouveau stade aide à relancer l'économie. Ils devraient normalement écouter le message de M. Brochu et participer au projet. Les Expos pourraient alors solliciter la collaboration de la Ville et du Québec pour une base financière saine, tant pour les contribuables que pour l'avenir de l'équipe.

M. Brochu s'est donné un an pour trouver le moyen de financer le nouveau stade. C'est un an pour que Montréal manifeste sa confiance dans son avenir de grande métropole nord-américaine.

Un géant!

Robert La Palme avait un sens de l'humour qui n'épargnait personne. Y inclus lui-même dont il raillait volontiers la petite taille en disant se gondoler à l'idée de s'être déjà trouvé beau.

Malgré cette particularité physique — et peut-être, jusqu'à un certain point, à cause d'elle — La Palme mérite cependant une place de choix dans la galerie des grandes figures qui ont façonné le Québec de la Révolution tranquille. Dépassant le coup de crayon dévastateur qui, selon les hasards de l'actualité, déclenche un éclat de rire éphémère, il aura aussi été un observateur éclairé et un critique souvent féroce des travers d'une société qui avait à apprendre à se remettre en question.



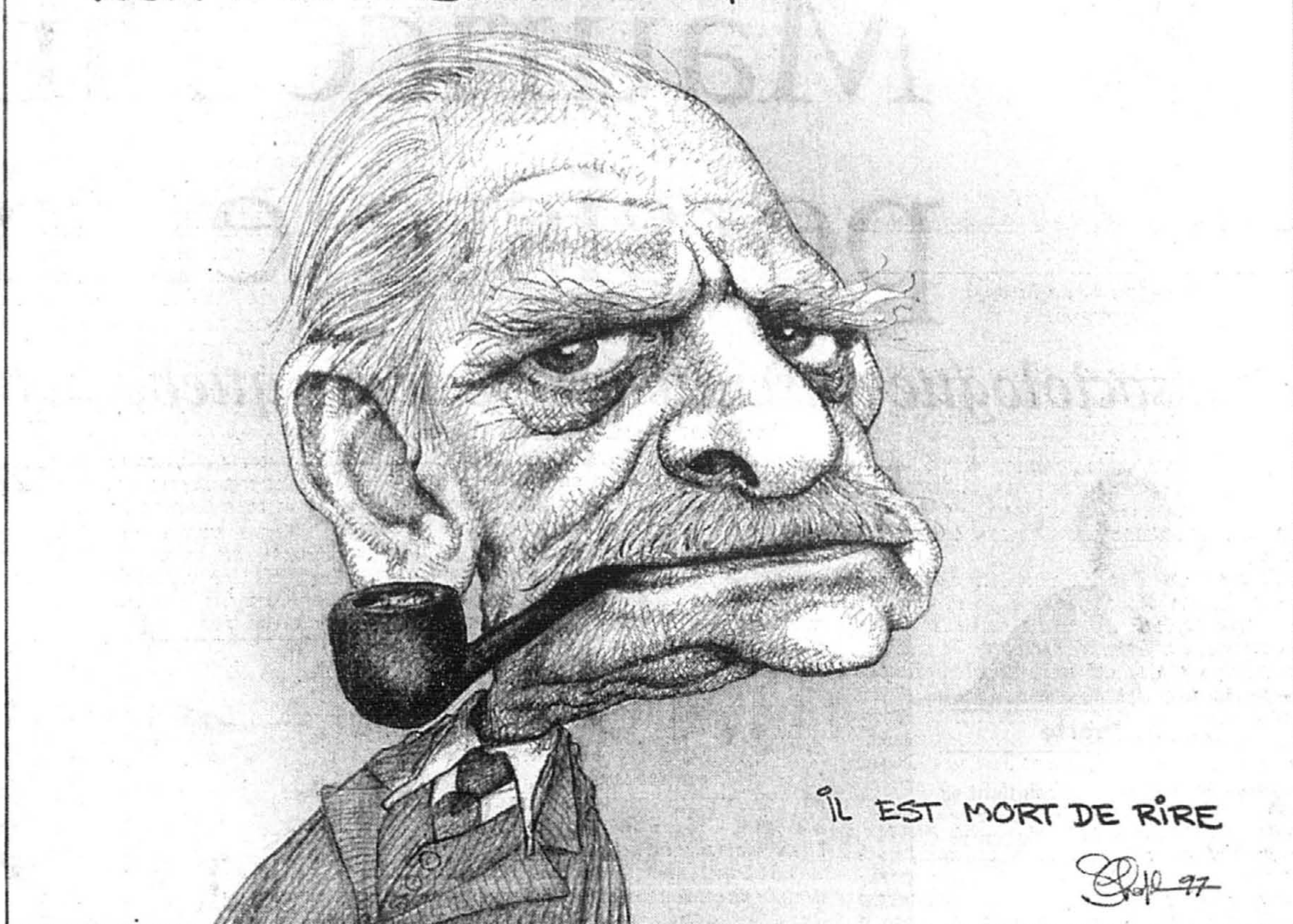
Pierre Gravel

Signée La Palme, une caricature n'était jamais simplement un de ces dessins amusants dont on se contente de rire. Elle devenait à elle seule un éditorial qui était souvent plus percutant que bien des savantes analyses. À ce chapitre, par son talent, son audace et son action, ici et à l'étranger, pour la valorisation de cette facette du journalisme, il aura ouvert la voie aux Normand Hudon, Berthio, Girerd, Chapleau et à tous ceux qui ont pris la relève.

Par plusieurs autres de ses réalisations à Expo 67, au Salon international de la caricature de Montréal ou même dans certains lieux publics, comme le métro, il a également manifesté son souci permanent de rendre cette forme d'art accessible au plus grand nombre.

À ces divers titres, il mérite aujourd'hui la gratitude de tous les Québécois et plus particulièrement celle des lecteurs et des artisans de *La Presse*, où il a publié plusieurs de ses caricatures. Un hommage auquel se joint son président et éditeur, Roger D. Landry. Avec son goût du paradoxe, il apprécierait sûrement qu'en lui disant adieu on a l'impression de s'incliner devant un géant.

ROBERT LAPALME 1908-1997



IL EST MORT DE RIRE

97

DROITS RÉSERVÉS

Jacoby, l'homme et la fonction

Le premier ministre Lucien Bouchard n'a pas l'intention de renouveler le mandat de Me Daniel Jacoby, protecteur du citoyen depuis bientôt dix ans. Cette décision a provoqué un torrent de commentaires outrés, parce que Québec s'attaque ainsi au chien de garde des intérêts des citoyens. Cette indignation, aussi simpliste que prévisible, procède d'une confusion entre l'homme et la fonction.



Alain Dubuc

Il ne fait aucun doute que la société a besoin d'un protecteur indépendant du pouvoir face aux abus d'un État arrogant, surtout en période de désengagement où règne souvent l'arbitraire. Si le poste est essentiel, cela ne veut pas dire que son détenteur est intouchable. Le caractère sacré de l'institution n'implique pas que le protecteur soit inamovible, surtout au bout de dix ans.

Il faut aussi se demander si Me Jacoby est celui qui est le plus à même de jouer ce rôle avec efficacité. Au fil des ans, sa carrière a en effet connu d'importants glissements. Le premier porte sur son comportement : on a pu déceler chez lui une recherche croissante de l'attention médiatique, en particulier dans le choix des causes « hot », dans l'abus de formules-chocs et dans le culte de sa propre personne, par exemple dans sa difficulté à supporter la critique.

Mais ce qui est bien plus troublant, c'est l'élargissement implicite que Me Jacoby a donné à son mandat, en

interprétant sa mission de défendre les citoyens comme une mission de s'opposer à une redéfinition de l'État. Le protecteur est devenu un idéologue d'une façon qui semble incompatible avec la réserve et le recul qu'exige sa fonction.

Me Jacoby est en effet un pourfendeur de ce qu'il appelle le néolibéralisme. « Il ne faut pas que le vent néolibéral arrache tout sur son passage », a-t-il déjà déclaré. Une conviction qui l'a amené à décrire comme « immorales » les réductions des prestations de l'aide sociale, à accuser l'État de « battre les pauvres ». Sa doctrine l'a aussi porté à s'opposer aux subventions aux grosses compagnies, « car elles n'ont pas de morale et elles disparaissent après quelques années pour aller s'établir ailleurs ».

Les idées de Me Jacoby ne sont pas des valeurs universelles. Le message qu'elles sous-tendent est que la justice sociale n'est possible qu'avec un seul modèle, celui de l'État-providence des années 70.

En soi, le fait que M. Jacoby ait des convictions est tout à fait louable, même si l'on peut déplorer leur caractère primaire et les élans démagogiques avec lesquelles elles sont exprimées. Mais il y a des tribunes pour cela, par exemple une assemblée du NPD. Par ses croisades, Me Jacoby s'est d'une certaine façon mis en situation de conflit d'intérêts, car il était difficile de savoir s'il défendait les citoyens ou s'il se servait plutôt de sa fonction pour défendre ses idées personnelles.

Oui, le Québec a besoin d'un protecteur du citoyen qui soit fort et indépendant. Mais il n'est pas nécessaire pour cela d'être un idéologue et un démagogue comme le fut trop souvent Daniel Jacoby.

LA PRESSE ET VOUS

La Presse sera de tous les festivals

« Vive les vacances. Au diable les pénitences. Mettons l'école en feu. Pis les profs dans l'milieu. » Pour plusieurs générations d'élèves, ce refrain vieux comme le monde a été fredonné des milliers de fois. C'était le signal de la fin des classes. Hier encore, une autre année scolaire a pris fin.

C'est maintenant le véritable été qui débute. À *La Presse* aussi, l'été commence. Plus que jamais, notre journal est associé à tout ce qui bouge à Montréal durant la saison estivale.

Après avoir « couvert » le Festival de Cannes, le Festival de théâtre des Amériques, le Festival du cinéma et des nouveaux médias et le Rockfest Molson, *La Presse* entreprend sa couverture exhaustive, détaillée, réputée des quatre grands festivals de Montréal : le Festival international de jazz (26 juin au 6 juillet), le Festival Juste pour rire (17 au 27 juillet), les FrancoFolies (31 juillet au 9 août) et le Festival des films du monde (21 août au 1^{er} septembre).

Dans cette édition, nos lectrices et nos lecteurs trouveront, en plus de nos cahiers culturels habituels, un cahier spécial sur le Festival de jazz. Nos chroniqueurs ont conçu trois parcours à l'intention des festivaliers : jazz, jazz-pop et spectacles gratuits dans la rue et ils ont interviewé un artiste important qui correspond à chacun de ces parcours.

Pendant tout l'été, nos lecteurs seront invités à consulter nos pages consacrées tour à tour à chacun des quatre grands festivals de l'été : interviews, critiques de spectacles, nouvelles, papiers d'ambiance, choix de nos chroniqueurs, horaires quotidiens, bref tout ce qu'il faut savoir pour profiter pleinement de l'été culturel à Montréal.

Hors la métropole, *La Presse* sera évidemment présente au Festival interna-

tional de Lanaudière, qui offre une programmation tout à fait exceptionnelle pour son 20^e anniversaire. Et il ne faut surtout pas manquer le Festival international d'été de Québec. Notre journal renseignera également ses lecteurs sur une multitude d'autres festivals de la région de Montréal et ailleurs au Québec, dans son cahier SORTIR du jeudi dont l'agenda sera exclusivement consacré aux festivals.

Montréal a beau être devenue « la ville des festivals », cette tradition est solidement implantée depuis des siècles en Europe. *La Presse* innovera, cet été, en publiant, chaque samedi à compter d'aujourd'hui, dans son cahier des Arts et spectacles, un article de fond sur une dizaine des plus grands festivals à travers le monde, en collaboration avec World Media, un regroupement de quotidiens de 25 pays dont *La Presse* est l'unique membre au Canada. De la très bonne matière à lire.

De plus, notre quotidien sera présent au Festival de théâtre d'Avignon, où le Québécois Denis Marleau aura le grand honneur de signer la mise en scène du spectacle d'ouverture dans la Cour du Palais des Papes.

Évidemment, *La Presse* consacre une fois de plus bon nombre d'articles aux théâtres d'été, un peu partout au Québec, ainsi qu'à plusieurs autres événements artistiques. Le cahier Livres du dimanche proposera en outre chaque semaine un article de fond sur la biographie d'une personnalité publiée récemment.

Voilà de la bonne lecture — et des surprises — pour les boulimiques de culture que sont les lectrices et les lecteurs de *La Presse*. Merci à Alain DeRepigny, adjoint au directeur de l'information; à Daniel Lemay et Jocelyne Lepage, chefs de division, et à Mario Roy, responsable du cahier Livres, qui ont planifié cet été culturel abondant.

Si, sur le plan de l'information, le programme de couverture est fort chargé, le Service de la promotion de *La Presse*, dirigé par Christiane Dubé et la gérante de la promotion Line Renaud, vous offre également une présence à tout ce qui vibrera à Montréal, cet été, tant dans les rues et sur les places extérieures qu'à l'intérieur des salles.

Ainsi, *La Presse* est associée aux feux d'artifice de l'International Benson & Hedges, à la Ronde; au Mondial de la bière, au Vieux-Port; aux Bouquinistes du Saint-Laurent, à Boucherville et ensuite dans le Vieux-Port de Montréal; au Festival international de Jazz de Montréal; aux Concerts d'été de l'Orchestre Symphonique de Montréal, à l'église Notre-Dame, au parc Ahuntsic le 11 juillet et au parc de la Commune, à Varennes, le 15 juillet; au Festival international de musique de Lanaudière; au Festival Juste pour rire; aux FrancoFolies de Montréal; au Festival des films du monde. Voilà pour les événements extérieurs.

Mais il se passe aussi quantité d'activités à l'intérieur des salles auxquelles *La Presse* est également étroitement associée : l'exposition *Je vous entends chanter*, au Musée Juste pour rire; l'exposition *Aislin & Chapleau*, au musée McCord; les expositions *Exilés et émigrés* et *Astérix*, au Musée des beaux-arts; la Journée des autographes aux Expos de Montréal, chaque dimanche de l'été où il y a des matchs à domicile; *Talk show*, au Monument-National; les Classiques de Broadway avec *42nd Street* et *The King and I*, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; le Théâtre du Rideau Vert avec la pièce *Art*.

Voilà un quotidien bien engagé que jamais dans sa communauté. Bon été! Bonnes festivités! Bonne Saint-Jean!

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Opinions

La droite récupérée, la gauche enlisée



Chantal Hébert

du bureau de La Presse
OTTAWA

Quand je me regarde, je me déssole, mais quand je me compare, je me console, a dû avoir envie de se dire Jean Chrétien à l'occasion du premier tour de table des leaders des principales puissances industrialisées réunis pour leur sommet annuel, ce week-end, à Denver.

Le fait est que l'année qui vient de s'écouler a malmené les dirigeants politiques du G 7 et changé la composition de la table des pays riches. En Grande-Bretagne, le conservateur John Major n'a tout simplement pas survécu au test des élections générales. En conséquence de quoi le travailliste Tony Blair fait son entrée sur la scène internationale. En France, le président Jacques Chirac est obligé de partager son pouvoir avec une gauche avec laquelle il entame de force une longue période de cohabitation. En Allemagne, le chancelier Helmut Kohl est aux prises avec un jeu de corde raide politique périlleux. À Washington, le président démocrate Bill Clinton doit toujours composer avec un Congrès majoritairement républicain.

À l'échelle des misères politiques, toute étiolée qu'elle puisse paraître, la mince vic-

toire qu'il a remportée, le 2 juin, a quand même laissé le premier ministre canadien en meilleure posture que la plupart de ses vis-à-vis de Denver. Jean Chrétien a techniquement aujourd'hui les coudées plus franches pour gouverner que les autres survivants des récentes années d'austérité gouvernementale.



Jean Chrétien

Cela tient davantage à la nature du régime parlementaire, qui a tendance à exagérer les victoires et les défaites, qu'à la bonne tenue électorale des troupes de Jean Chrétien. La réélection du président Clinton, par exemple, a été nettement plus glorieuse que celle du premier ministre canadien. Alors que M. Chrétien a perdu du terrain sur presque tous les fronts, Bill Clinton en avait repris, globalement, aux républicains. Parti de haut, le premier a chuté du début à la fin de sa campagne tandis que le second a remonté une longue pente. Mais pour ce qui est des résultats, la situation relative du premier ministre canadien a de quoi susciter l'envie de ses collègues.

En apparence, au-delà des performances individuelles, s'il y avait un fil conducteur entre tous ces résultats, ce serait celui d'un net recul de la droite. Après tout, en Grande-Bretagne, les électeurs ont rompu avec l'ère Thatcher en renouant de façon convaincante avec le Parti travailliste. En France, la gauche tient la présidence en garde à vue. Aux États-Unis, les prescriptions républicaines n'ont pas porté chance à l'aspirant-président Bob Dole et ont fait reculer ses coéquipiers au Congrès.

Au Canada, ni les conservateurs ni les réformistes n'ont soulevé de grandes passions avec des programmes du même ordre. Pour l'essentiel, les pertes encaissées par le PLC, le 2 juin, résultent d'un affaiblissement de leurs appuis au profit du NPD, ce qui a permis à cette formation de réaliser de modestes percées, ou encore aux conservateurs de profiter de l'affaiblissement libéral.

Mais, dans les faits, la droite a-t-elle été autant rejetée que récupérée? Au bout du compte, nulle part les électeurs ne se sont-ils jetés à corps perdus dans les bras d'une gauche traditionnelle. Même en France, la population savait en votant pour la gauche que le pouvoir du premier ministre Lionel Jospin serait considérablement dilué par la présence d'un président de droite.

Entre-temps, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada, le succès des gagnants tient carrément davantage à leur capacité d'avoir recentré la gauche que de l'avoir ressuscitée.



Jacques Chirac

Aux États-Unis, Bill Clinton a réduit l'aide sociale et appliqué des recettes dont seule la droite aurait revendiqué la paternité, il y a à peine dix ans. En Grande-Bretagne, Tony Blair a repensé de haut en bas le Parti travailliste. Comme l'ont démontré les délibérations de l'Union européenne, cette semaine, la version revue et corrigée de la gauche britannique a désormais des liens de parenté pour le moins lointains avec celle, de



Bill Clinton

souche, du Français Jospin. Ces deux partis soi-disant de gauche se ressemblent aujourd'hui autant que le NPD et le Parti libéral du Canada.

Ici, il ne se trouve plus, d'un bout à l'autre du pays, un seul gouvernement provincial qui utiliseraient les prescriptions proposées, au cours de la récente campagne, par le NPD fédéral. Aux élections du 2 juin, ces solutions ont été récompensées par une baisse marquée des appuis de la formation socialiste, qui s'est retrouvée, à 11 %, repoussée presque à mi-chemin de sa barre historique traditionnelle.

En Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Québec, trois provinces où les partis au pouvoir ont des racines social-démocrates, un observateur ignorant de leurs traditions respectives ne discernerait pas nécessairement à l'oeil nu de grandes distinctions entre le mode de gestion en vogue et celui d'autres provinces réputées pour leur penchant vers la droite.

Aux dernières élections générales au Canada, quatre électeurs sur dix ont donné leur vote à des formations qui défendaient des programmes plus à droite que jamais auparavant dans l'histoire du Canada. La même proportion a opté pour un PLC devenu nettement plus conservateur sous Jean Chrétien. Rien de surprenant, dans les circonstances, à ce que le gouvernement réélu maintienne le cap budgétaire. Les Clinton, Chirac et Blair ne font pas différemment.

Pendant que, dans les pays industrialisés, une droite souvent de plus en plus entrepreneur continue de récolter des succès d'estime en influençant le discours du pouvoir, la gauche dans sa forme pure et dure s'étirole sur les lauriers de ses pseudo-victoires.



Le petit Saint-Jean-Baptiste et son mouton, lors d'un défilé traditionnel datant d'avant les années 50.

Une Fête de la Saint-Jean qu'on ne peut oublier...

ANDRÉ JONCAS

Le 24 juin 1834, Ludger Duvernay institutionnalisait la Fête nationale. Nous lisons à la page 295 du volume d'Élie de Salvail, 366 anniversaires canadiens, publié par les Frères des Écoles chrétiennes, édition de 1949, que lors du banquet de fondation, sir Georges-Étienne Cartier chanta la chanson populaire « O Canada ! mon pays mes amours ! ». Oui, vous avez bien lu : on y chanta le Canada ! Comme cela peut nous paraître loin aujourd'hui.

Cent ans plus tard, le 24 juin 1934, la ville aux cent clochers, Montréal, la deuxième ville française au monde, fêtait d'une façon grandiose, malgré la crise qui sévissait à cette époque, le 400^e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

J'y étais (pas à la découverte mais à la fête...). Mon père avait loué des chaises sur le parterre de l'École normale Jacques-Cartier, située rue Sherbrooke. Je crois qu'il avait payé au moins 50 sous par chaise. Avec maman et tante Blanche Cartier, (aucune parenté avec le découvreur) nous étions installés pour l'après-midi.

Papa profita de l'occasion pour allumer un bon cigare ; cette fumée de cigare me grisait malgré mes huit ans bien sonnés. Pendant que nous attendions le début de la procession, je regardais autour de moi : il y avait une armée de vendeurs ambulants criant : « Drapeaux à vendre ! Achetez des drapeaux ! » D'autres vendaient des ballons et de la « barbe à papa ».

Durant la matinée, tout le monde avait assisté à une messe en l'église

Notre-Dame. Maintenant, nous étions rendus au moment crucial de la journée avec le défilé.

Pour moi, petit garçon, il y avait deux choses que je n'aurais jamais voulu manquer pour tout l'or du monde. La procession de la Saint-Jean-Baptiste et la parade du Père Noël du magasin Eaton.

Maintenant, nous entendions déjà au loin les fanfares qui allaient ouvrir le défilé ; cela était de bon augure. Des corps de musique, il en pleuvait : la plupart des grandes écoles de la ville possédaient son propre corps de musique. Cela pouvait être une fanfare ou bien une harmonie ou tout simplement un corps de cadets. Sans compter les nombreux régiments de notre armée, ainsi que la fanfare des pompiers de Montréal.

Ce que je retiens de cette journée-là, c'est que tous les participants marchaient au pas, le corps raide et les oreilles molles (une expression du temps). Autrement dit, ils étaient disciplinés.

Pendant ce temps, défilait les nombreux chars allégoriques, chacun tiré par un attelage de perchons qui, à l'occasion, laissaient tomber leur crotin au milieu de la chaussée ; celui-ci était aussitôt ramassé par un monsieur en redingote blanche, poussant devant lui une petite charrette à deux roues. Les chars étaient fournis par différents commanditaires. Ils représentaient des scènes appropriées aux fêtes du 400^e anniversaire de Montréal.

Le clou du défilé de 1934, ce fut, bien sûr, notre petit Saint-Jean-

Baptiste, patron des Canadiens français, blond et aussi frisé que son mouton. Ce pauvre mouton, il y a des personnes qui ont osé nous comparer à lui : quelle honte !

Après la procession, nous allâmes pique-niquer dans le parc Lafontaine. Là, je m'amusai à regarder les gens passer en canot. Si vous n'aviez pas le pied marin, il y avait toujours la gondole, qui n'avait rien de commun avec celles que l'on retrouve à Venise. Il s'agissait ni plus ni moins d'un bateau à fond plat avec à l'arrière un moteur à essence et un semblant de cabine en forme de cygne pour donner un peu de couleur à cette barque... Le tout était recouvert par une toile qui nous protégeait aussi bien du soleil que de la pluie.

Le soir venu, ce fameux 24 juin 1934, nous eûmes droit à un concert de musique patriotique où on joua des airs de folklore populaire et des chansons comme « Vive la Canadienne ».

Restait l'heure de l'apothéose qui allait bientôt arriver. Sitôt les feux de la Saint-Jean consumés, une détonation à vous culbuter sur le postérieur se fit entendre. C'était le début du fameux feu d'artifice que le journal La Presse nous offrait à chaque année. Celui de 1934 se surpassa. Si ma mémoire est bonne, il a dû se prolonger pendant 45 minutes avant l'apothéose finale qui fut recouverte par un tonnerre d'applaudissements et de cris de joie venant de l'immense foule réunie pour l'occasion.

Déjà six décennies se sont écoulées depuis cette fête. Mais celle-ci restera gravée dans ma mémoire pour toujours.

J'ai tant besoin du 24 juin

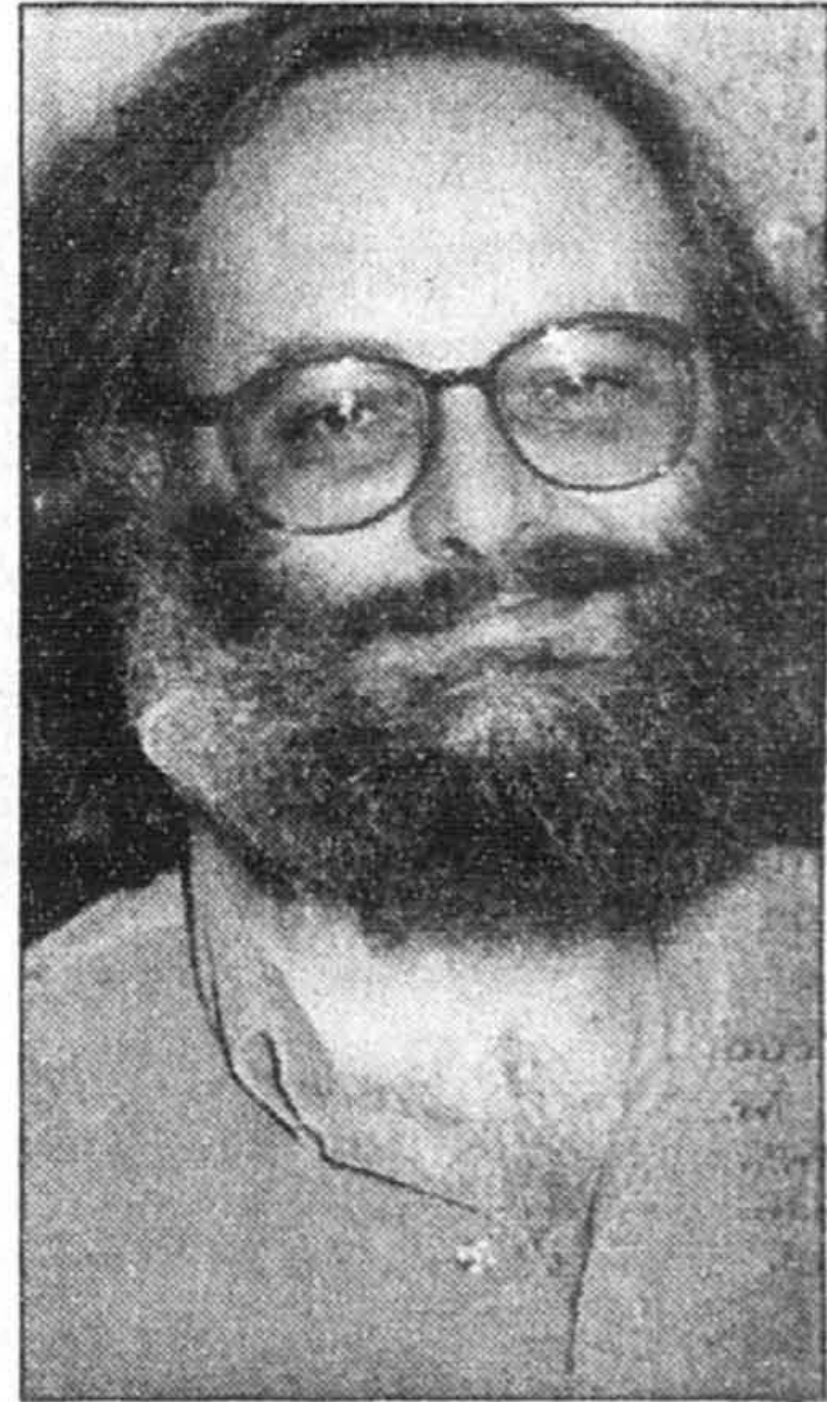
VICTOR-LÉVY BEAULIEU
L'auteur est écrivain.

Tout au long de l'année, je me demande qui je suis comme Québécois et qui sont les autres Québécois avec qui je vis. Je ne me comprends pas toujours et je ne comprends pas toujours les autres non plus. Je voudrais un vrai pays mais celui que j'habite reste flou, incertain et équivoque. Parfois, j'ai l'impression de le tenir et de m'y détenir totalement, tout m'y paraît possible à cause de la vie profonde qui sourd naturellement de lui, comme un geyser d'émotions à assouvir.

Il me semble alors que je suis plus grand que moi-même et que l'exception francophone que je constitue dans le grand continent nord-américain ne peut générer que de la beauté, même dans la petite vie qui est la mienne.

Mais tout au long de l'année, la grande vie finit toujours par me rejoindre. Je perds mon emploi, je perds ma maison dans Montréal, je n'ai plus d'argent pour que mes enfants puissent continuer à s'instruire, je suis chômeur et bientôt je n'aurai plus de vie que celle que m'accordera sans doute l'aide sociale. Quand je m'en inquiète auprès du gouvernement, il me répond par un paradoxe : si on congédie le plus grand nombre possible de travailleurs, c'est pour mieux arriver au plein emploi. Quand je m'en inquiète auprès du Mouvement Desjardins, il me répond aussi par un autre très étrange paradoxe : c'est en investissant à l'étranger qu'on va devenir prospère chez soi. Il me semble pourtant que je ne cesse pas de m'appauvrir. Il me semble pourtant que toute ma famille ne cesse pas de s'appauvrir : mon frère fermier vient de faire faillite ; ma soeur infirmière ne travaille plus qu'à demi-temps ; mon oncle bûcheron s'est exilé aux États-Unis ; mon cousin schizophrène est devenu itinérant depuis qu'on l'a libéré de l'hôpital psychiatrique.

Tout au long de l'année, j'essaie de trouver des réponses aux questions que je me pose, j'essaie de trouver comment je pourrais être bien dans ma peau québécoise. La radio et la télévision me disent que je devrais cesser de le faire,



Victor-Lévy Beaulieu

qu'on trouve ce qu'on est à partir du moment qu'on l'oublie. La radio et la télévision me disent que je suis devenu un immigrant de l'intérieur et que je dois vivre avec. Mais je ne sais pas encore si cela serait vraiment une bonne chose pour moi que je partage mon petit appartement du Plateau Mont-Royal avec un étudiant musulman qui ne boit pas d'alcool, ne mange pas de viande de porc et se prosterne deux fois par jour en direction de la Mecque. Maintenant que je suis devenu un immigrant de l'intérieur, chômeur et pauvre, je me sens mal avec n'importe quelle religion : je n'ai plus peur de l'enfer, je le vis maintenant jour après jour, dans le flou du pays incertain et équivoque.

Puis le 24 juin arrive. Si je souffre toujours de ne pas savoir quelle place je peux désormais occuper dans ce rêve commun qu'est malgré tout le Québec, j'essaie de ne plus y penser : pendant vingt-quatre heures, je me laisse avaler par le bleu du ciel, j'oublie ma colère et mon ressentiment, j'oublie tout ce qui m'angoisse dans l'avenir, j'oublie que j'existe comme individu, je me mets à fredonner la chanson collective, je me mets à danser la danse collective, dégage de toute culpabilité et de tout remords. J'ai besoin de cette simple journée de débordement collectif pour que mon cœur résiste tout au long de cette autre année dont je ne sais encore rien. J'ai besoin, tant besoin de ne plus me sentir seul, incertain et équivoque ! Une simple petite journée à vivre la nudité de toutes les différences enfin solidaires, est-ce trop exiger, aussi bien des autres que de moi-même ?

Plus / La Saint-Jean à Silicon Valley

Un attrait irrésistible pour les cerveaux québécois ?



Richard Hétu

collaboration spéciale
RICHMOND, Californie

En août 1995, Éric Lebel arrivait à Richmond, une ville située en banlieue de San Francisco, pour travailler chez Pixar Animation Studios, la compagnie de Silicon Valley à qui l'on doit le film d'animation à succès *Toy Story*. En décembre 1996, Peter Kaldis lui emboîtait le pas, suivi, à peine deux mois plus tard, par Sophie Vincelette.

Avant de déménager en Californie, les trois Québécois de Pixar avaient travaillé chez Softimage, la compagnie montréalaise dont les logiciels ont marqué l'évolution de l'animation par ordinateur.

D'où la question : le Québec serait-il en train de perdre ses meilleurs cerveaux en informatique ? Pour plusieurs d'entre eux, en tout cas, l'attrait de Silicon Valley est irrésistible.

« Si tu veux vraiment être à la fine pointe de tout ce qui se passe dans le domaine des ordinateurs, c'est ici que tu dois être », dit Peter Kaldis, au cours d'un lunch pris sur la terrasse ensoleillée d'un restaurant de Richmond en compagnie de ses collègues québécois.

« C'est vraiment ici la Mecque. » Une Mecque dont les portes sont grandes ouvertes à tous ceux qui maîtrisent bien la langue du XXI^e siècle, l'informatique. Suffit parfois d'envoyer un cv ou un courrier électronique — un E-mail, dans le parler de tous les jours — pour être inondé d'offres d'emploi.

Un accueil empressé

« J'ai été surpris par le nombre de compagnies qui cherchaient du monde, dit Éric Lebel, un programmeur âgé de 31 ans. Je pensais que ce serait beaucoup plus difficile de faire le saut. J'ai envoyé un E-mail à quatre ou cinq personnes que je connaissais dans la région, et cinq compagnies m'ont dit, ok, on te passe en entrevue, viens-t-en ! »

Lebel a eu le luxe de refuser trois offres formulées par une seule et même compagnie.

« Chaque fois, elle augmentait mon salaire à coup de 10 000 piastres, déclare-t-il en riant. Finalement, j'ai décidé d'aller chez Pixar parce que ça correspondait plus à mon expérience. »

Au sein de l'équipe technique de Pixar, Lebel se spécialise au niveau des interfaces usagers afin de rendre les logiciels d'animation plus faciles à utiliser.

Kaldis et Vincelette ont été accueillis avec le même empressement par Pixar, une compagnie en pleine expansion qui vient de signer un contrat potentiellement très lucratif avec Disney pour la réalisation de cinq films d'animation.

« L'an dernier, j'ai eu la chance de venir en Californie pour le travail, raconte Kaldis. J'en ai profité

pour passer une semaine de vacances à San Francisco. J'ai vu que c'était vraiment la place où je voulais rester. Avant de retourner à Montréal, j'ai dit à Eric, si jamais tu entends parler d'une ouverture, donne-moi un coup de fil. C'est exactement ce qui est arrivé. »

Kaldis, 32 ans, a été embauché comme administrateur de systèmes. Il gère le réseau d'ordinateurs de Pixar.

Sophie Vincelette, 22 ans, est « habilleuse de scène ». Elle est à l'animation par ordinateur ce qu'une décoratrice est au théâtre.

Un salaire moyen de 80 000 \$

Les salaires varient grandement dans les entreprises de Silicon Valley, où tout le monde, ou presque, est contractuel. Chez Pixar, dit Éric Lebel, ils commencent à 35 000 \$ et peuvent dépasser 150 000 \$.

« En deux ans, tu peux doubler ton salaire », déclare-t-il en se contentant de préciser que le sien est « assez élevé ».

L'an dernier, à Silicon Valley, où vivent deux millions de personnes, le salaire moyen s'élevait à 43 510 \$, comparativement à 28 040 \$ pour le reste des États-Unis. Dans l'industrie du logiciel, le salaire moyen frôlait les 80 000 \$.

Chez Pixar, comme dans plusieurs autres compagnies de Silicon Valley, les contrats des employés incluent également des options d'achat des titres de l'entreprise. Tout le monde dans la boîte se sent donc un peu propriétaire, soutient Éric Lebel.

« Dans un certain sens, ça responsabilise, dit-il. Je pense que la compagnie s'attend à ce que tu sois beaucoup plus sensibilisé à ce qu'elle profite et marche bien. »

« Il y a certains dénominateurs communs dans les entreprises de la région de San Francisco, ajoute Lebel. Les gens sont importants dans la compagnie. Ils sont vraiment considérés comme des ressources. »

Après avoir travaillé chez Softimage, Éric Lebel et Peter Kaldis ont trouvé cette attitude reconfortante. Au sein de la compagnie montréalaise, où ils ont respectivement passé six et trois ans, le climat n'a pas toujours été agréable, soutiennent-ils.

Un Pinocchio au plafond

« Ça l'a été pendant un certain temps quand la compagnie était plus petite, dit Lebel. Mais on a complètement perdu ça à partir du moment où la compagnie a compté plus de 50 employés. »

Aujourd'hui, Softimage appartient au géant américain Microsoft, dont le siège est à Seattle.

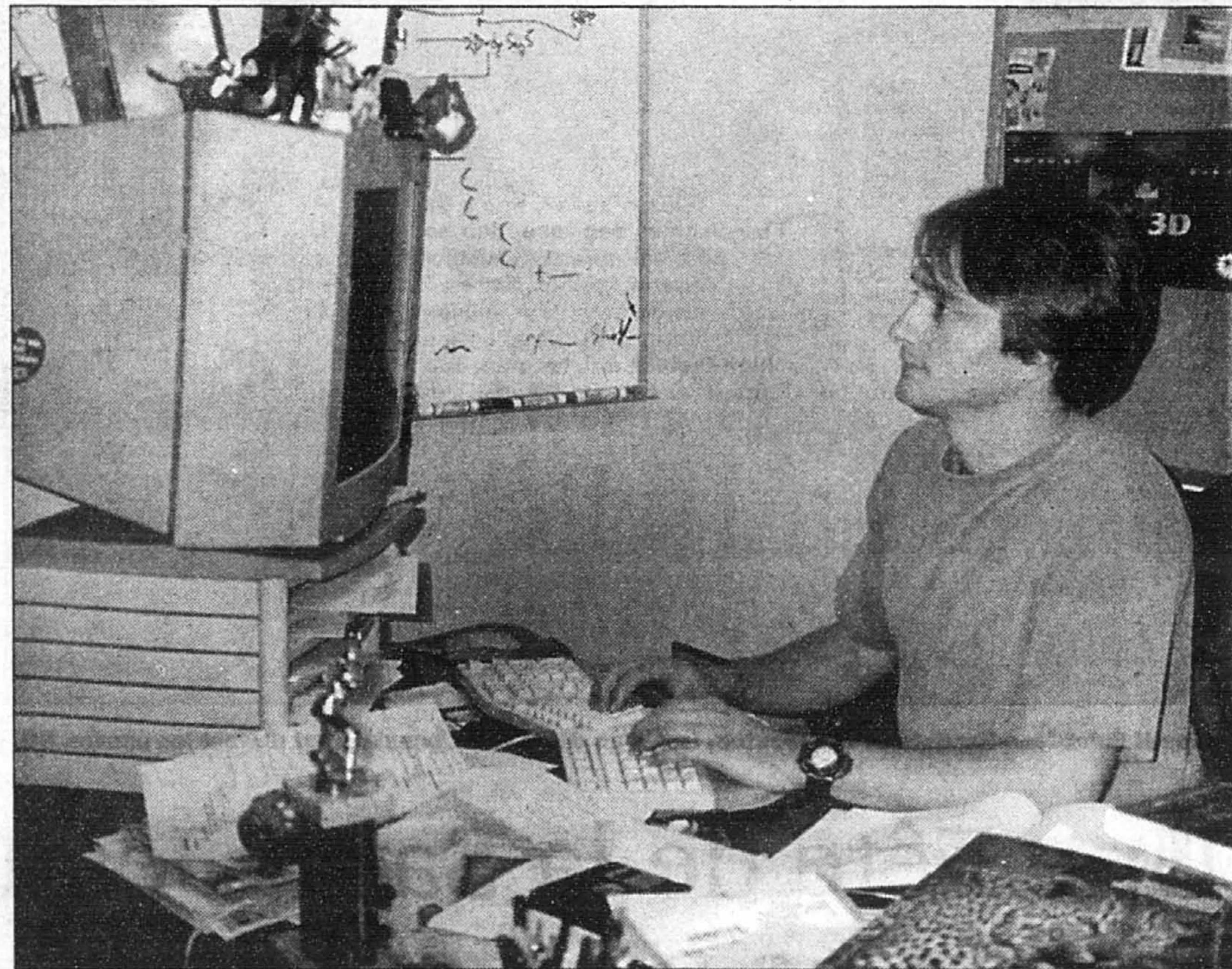
Kaldis renchérit : « Chez Softimage, c'est vraiment sérieux. Faut travailler, faire de l'argent, produire. Ici, l'attitude est beaucoup plus relaxe. »

Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les bureaux de Pixar. Dans la section où oeuvrent les animateurs, quelqu'un a suspendu un Pinocchio au plafond. Un autre a transformé son espace de travail en hutte africaine.

Des bancs de parc, des fontaines, des jouets et une table de billard font également partie du décor. Et un peu partout dans les corridors, des bols remplis de fruits, de crudités et de friandises permettent aux employés de calmer leurs moindres fringales. Tout semble avoir été mis en oeuvre pour réduire le stress du



En août 1995, Éric Lebel (au centre) arrivait à Richmond, une ville située en banlieue de San Francisco, pour travailler chez Pixar Animation Studios. En décembre 1996, Peter Kaldis (à gauche) lui emboîtait le pas, suivi, à peine deux mois plus tard, par Sophie Vincelette. « Si tu veux vraiment être à la fine pointe de tout ce qui se passe dans le domaine des ordinateurs, c'est ici que tu dois être... C'est vraiment ici la Mecque », dit Peter Kaldis.



Éric Lebel au travail. Le jeune homme a eu le luxe de refuser trois offres formulées par une seule et même compagnie. « Chaque fois, elle augmentait mon salaire à coup de 10 000 piastres, déclare-t-il en riant. Finalement, j'ai décidé d'aller chez Pixar parce que ça correspondait plus à mon expérience. »

travail (au moment d'écrire ces lignes, trois films étaient en production chez Pixar, dont *Toy Story II* et *Bug's Life*).

« On travaille sur des films pour enfants, dit Sophie Vincelette. Ça

ne peut pas être sérieux. »

« Si tu n'es pas heureux, tu ne travailleras pas bien, ajoute Éric Lebel. C'est la grosse différence au niveau philosophique (entre Softimage et Pixar). Il faut que tu sois

d'abord heureux. Ensuite tu vas produire. »

Le témoignage du trio de Pixar n'est sûrement pas de nature à décourager d'autres cerveaux québécois de les suivre à Silicon Valley.

Tous les chemins mènent à Internet

SAN FRANCISCO

Martyne Pagé rêvait de réaliser des films d'auteur. Line Plamondon voulait terminer un doctorat en psychologie. Les deux Québécoises ont pris le chemin de San Francisco... où elles gagnent aujourd'hui leur vie grâce au réseau Internet ! C'est bien la preuve que tous les chemins mènent à l'espace cybernétique.

« Il y a une incroyable ouverture d'esprit dans une ville comme San Francisco », dit Martyne Pagé, 30 ans, responsable du site Internet du populaire magazine *PC World*, publié dans la ville californienne.

Originaire de Québec, Pagé a vécu de près le début de la révolution multimédia. Elle est arrivée en Californie en 1990 pour étudier le cinéma à l'Université d'État de San Francisco. Après un an et demi, elle a décidé de quitter l'école et d'explorer le monde du cinéma indépendant. Mais elle n'a pas réussi à s'y faire la niche dont elle rêvait.

« Ce n'est pas évident de vivre du cinéma à San Francisco, dit-elle. Surtout si on s'intéresse au cinéma indépendant. Je n'étais pas

intéressée à Los Angeles et encore moins au cinéma hollywoodien. »

À l'époque, se souvient Pagé, un mot était sur à peu près toutes les lèvres à San Francisco et à Silicon Valley : multimédia. L'époque était révolue où seul l'écrit pouvait permettre de communiquer de l'information par ordinateur. Désormais, le son, l'image et la vidéo étaient également utilisés.

Pagé est entrée dans ce monde par la petite porte, se trouvant un poste d'adjointe administrative au magazine *Multimedia World*, le petit frère du magazine *PC World*. Cinq ans plus tard, elle s'occupe du site Web de *PC World*.

«Oui, c'est possible»

« À l'origine, on est un magazine écrit, dit Pagé. Mais, petit à petit, sur notre site Web, on essaie de donner aux articles de nos journalistes une dimension interactive et multimédia. Les visiteurs de notre site peuvent, par exemple, écouter l'entrevue d'un journaliste avec un sujet. »

Comme presque toutes les entreprises d'information sur Internet, *PC World* ne fait pas encore un sou avec son site Web. Mais Pagé ne se sent aucunement limité dans son travail. « L'informatique n'est pas mon pre-

mier amour, dit-elle. Mais je n'aurais pu tomber dans une industrie qui bouge plus. Ici, dans une compagnie, il y a vraiment cette attitude d'ouverture : oui, c'est possible, et c'est possible maintenant. »

Comme Martyne Pagé, Line Plamondon vit à San Francisco avec son mari américain. Mais elle travaille à Palo Alto, en plein coeur de Silicon Valley, pour Web TV Networks, une très jeune compagnie dont Microsoft s'est récemment porté acquéreur.

Curieusement, c'est la psychologie cognitive qui a conduit Plamondon à Web TV. En préparant sa thèse de doctorat à l'Université Berkeley, elle a commencé à s'intéresser « aux problèmes de design en général et de design de logiciels en particulier », dit-elle.

« Je me servais des ordinateurs tout le temps pour faire ma recherche, explique Plamondon, 37 ans. Et je les trouvais très difficile à utiliser. »

Pas une «computer nerd»

Comment faciliter les relations entre l'homme et la machine ? En gros, c'est la question pour laquelle Plamondon a commencé à se passionner. Après avoir fini sa thèse, elle a ouvert une compagnie de consultation à San Francisco. Elle a préparé plu-

sieurs études d'utilisabilité de logiciels pour Apple, entre autres.

Web TV, qui a d'abord été un client, est devenu son employeur en novembre 1996. La compagnie produit une petite boîte de 300 \$, semblable à celle du câble, qui permet aux abonnés de naviguer à travers le World Wide Web sur l'écran de leur téléviseur.

Chez Web TV, Plamondon effectue des tests d'utilisabilité auprès du monde ordinaire. « Le produit est toujours en changement, dit-elle. On change des choses, on en ajoute. Et à chaque fois il faut retester pour s'assurer de l'utilisabilité du produit. Par exemple, on est en train d'essayer de lui greffer la capacité d'imprimer. C'est tout un nouveau domaine qu'il a fallu tester pour pouvoir répondre aux attentes des gens. Je suis toujours en train de regarder le produit à travers les yeux de l'utilisateur. »

Quand on demande comment une psychologue se sent à Silicon Valley, Plamondon esquisse un sourire : « C'est plus le fait d'être une femme qui change le point de vue. Plusieurs hommes dans l'industrie ont le type du «computer nerd», celui qui passe sa vie entière à travailler devant son écran d'ordinateur. Moi, je travaille très fort, comme tout le monde dans une jeune compagnie. Mais j'aime bien avoir une vie aussi. »

Plus / La Saint-Jean à Silicon Valley

Une vallée de puces et de géants

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
SAN JOSE, Californie

La vallée tire son nom du produit qui a catapulté son économie, les « silicon chips », ces puces de silicium qui entrent dans la fabrication des ordinateurs.

Depuis qu'un journaliste californien a inventé l'expression « Silicon Valley », en 1971, la région comprise entre San Francisco et San Jose s'est considérablement diversifiée. Parmi les quelque 6 000 compagnies high-tech qui tapissent aujourd'hui l'étroit corridor de 150 kilomètres, plusieurs occupent la myriade de niches créées par l'explosion de l'industrie des micro-ordinateurs, des logiciels, du réseau Internet et du multimédia, entre autres.

Tous les grands noms de l'informatique ne se retrouvent pas à Silicon Valley, bien sûr. Le géant Microsoft est localisé à Seattle, IBM au New Jersey et Compaq au Texas. Mais la région californienne compte certainement sur la plus grande concentration au monde de leaders de l'industrie : Sun Microsystems, Hewlett-Packard, Oracle, 3Com, Applied Materials, Netscape, Cisco Systems et Intel.

À ces figures de proue, il faut ajouter plusieurs centaines de « gazelles », ces petites compagnies dont les revenus ont augmenté d'au moins 20 % au cours des quatre dernières années. Et quantité d'autres entreprises qui naissent, disparaissent ou frappent le gros lot, ayant souvent vu le jour grâce à du capital-risque, véritable nerf de la révolution informatique.

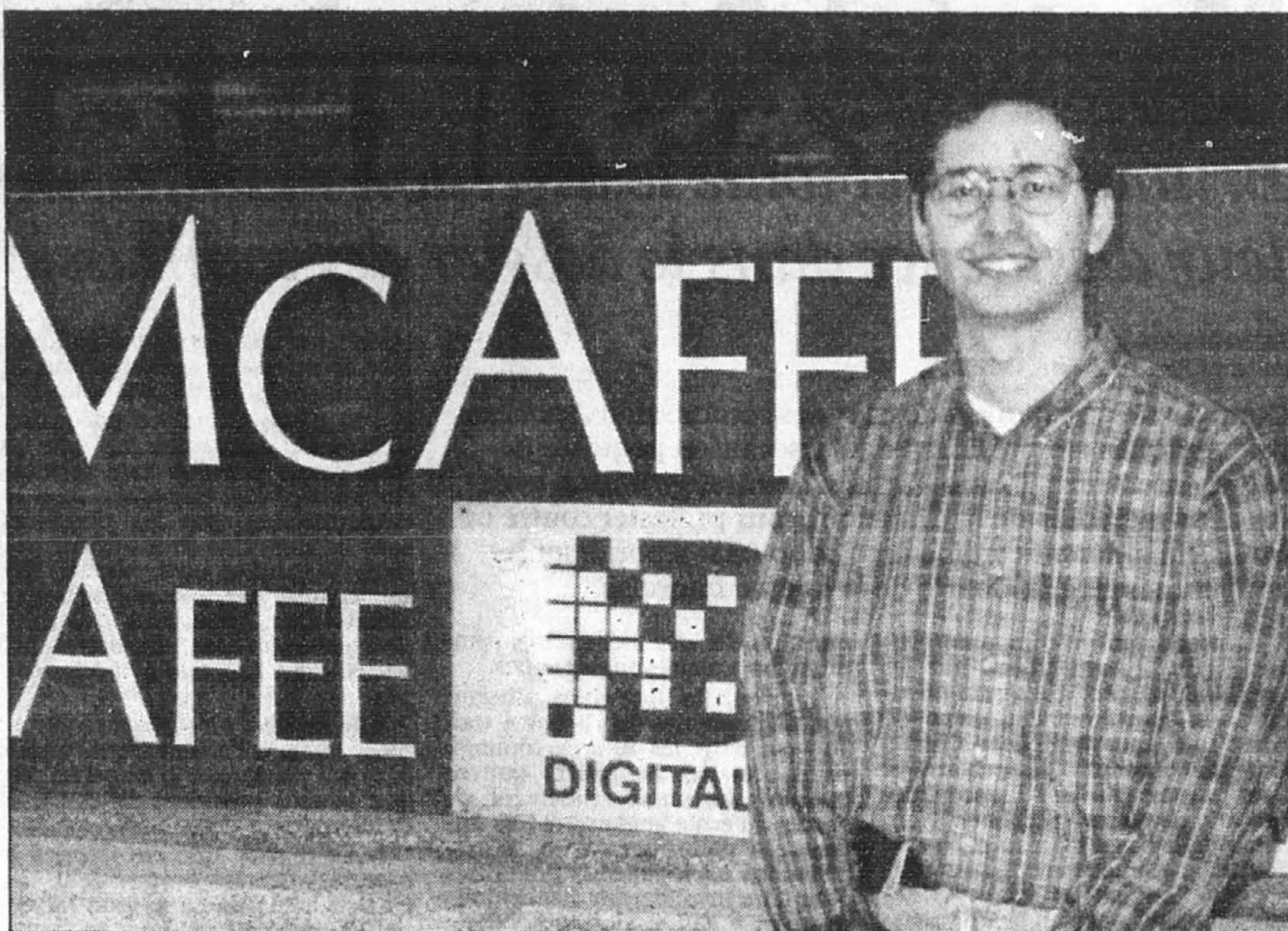
Le PIB du Chili

Deux millions de personnes vivent à Silicon Valley. La région a un produit intérieur brut de 65 milliards. Le même PIB que le Chili. Qui a 15 millions d'habitants.

Dans le comté de Santa Clara, qui englobe la ville de San Jose, dans le sud de Silicon Valley, la population est deux fois plus branchée que celle de n'importe quel autre comté aux États-Unis : 355 ordinateurs sont connectés en permanence sur Internet pour chaque 1 000 habitants.

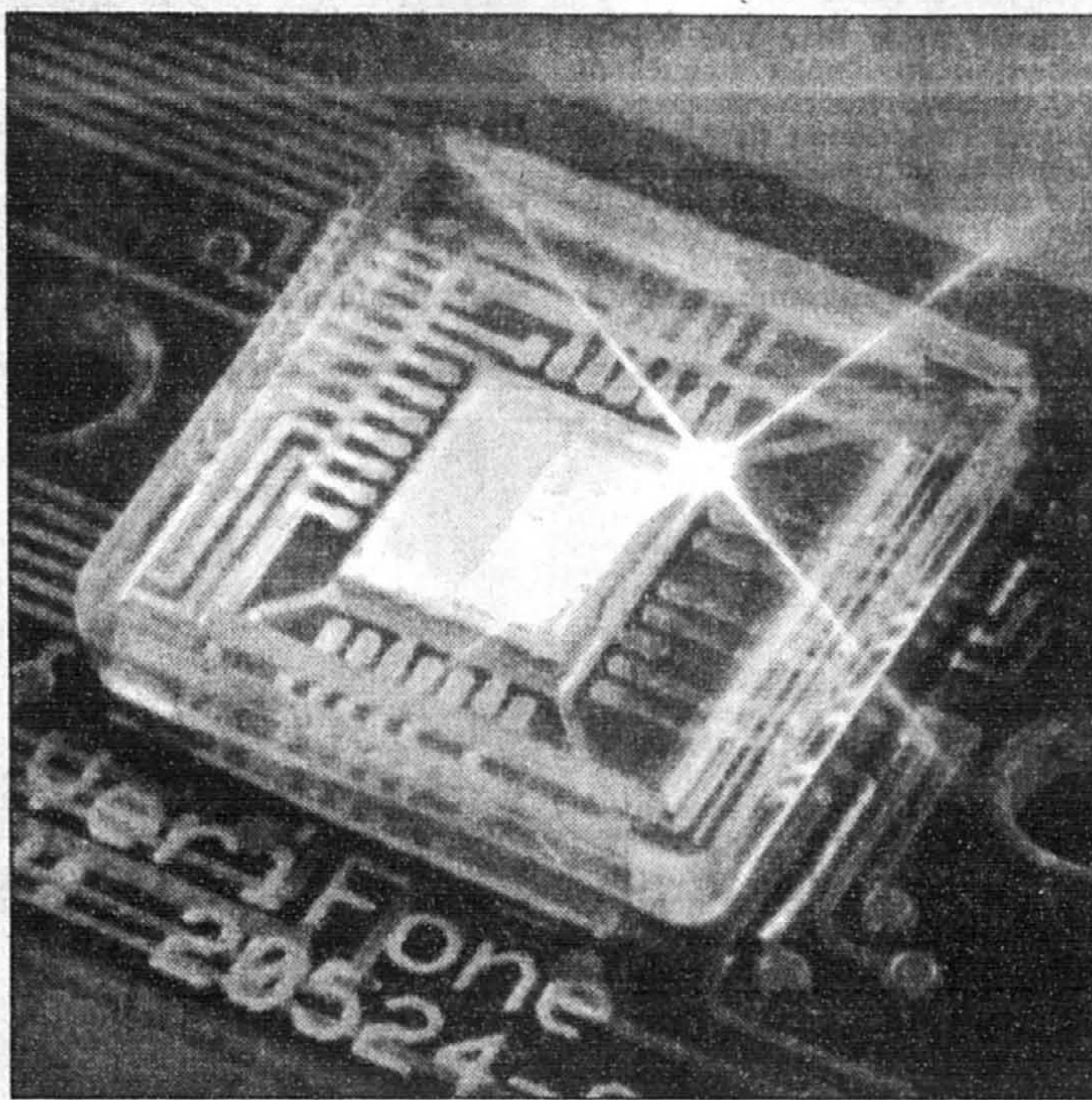
« Tout le monde a son adresse électronique », s'émerveille Narimane Nabahi, un Montréalais de 22 ans qui vit et travaille dans la ville de Santa Clara, près de San Jose.

« Les grandes compagnies se battent entre elles », ajoute l'ana-



« Tout le monde a son adresse électronique », s'émerveille Narimane Nabahi, un Montréalais de 22 ans qui vit et travaille dans la ville de Santa Clara, près de San Jose. « Les grandes compagnies se battent entre elles », ajoute l'analyste des systèmes chez McAfee, fabricant de logiciels anti-virus. « Tout le monde veut réussir. Il y a une pénurie de programmeurs. C'est vraiment unique. »

Silicon Valley, entre San Francisco et San Jose, doit son nom aux puces de silicium comme celle-ci. La région compte deux millions d'habitants, 6 000 entreprises high-tech et affiche un produit intérieur brut de 65 milliards. Le même que le Chili...



lyste des systèmes chez McAfee, fabricant de logiciels anti-virus. « Tout le monde veut réussir. Il y a une pénurie de programmeurs. C'est vraiment unique. »

On ne saurait si bien dire. Cisco Systems, chef de file des serveurs de communications, est obligé de louer des panneaux-réclames pour annoncer et combler les 400 emplois que la compagnie crée mensuellement.

La pénurie de travailleurs n'a peut-être d'égale que le manque d'espace pour construire à Silicon Valley. La moindre parcelle de terre coûte une fortune. L'été dernier, un terrain public de 35 acres, situé près de San Francisco, a été mis en vente. On souhaitait en obtenir la somme considérable de 18 millions. Onze compagnies ont fait des offres d'achat. Le terrain a été vendu 24,5 millions...

Un capitalisme californien

Et dire que la contre-culture californienne, bien ancrée dans la région de San Francisco, a joué un rôle dans la révolution informatique. Dans les années 60 et 70, la « libération de l'ordinateur » était en effet un slogan à la mode parmi les intellectuels de Berkeley. Selon les leaders du mouvement, il fallait rendre l'ordinateur accessible au monde ordinaire. L'objectif a été atteint. Mais la libération se fait toujours atteindre.

« Tout ce qui arrive en Californie est récupéré par le capitalisme », dit Martyne Pagé, responsable du site Web du magazine PC World, non sans regret.

Mais le capitalisme de Silicon Valley est encore influencé par la contre-culture californienne. Un certain égalitarisme existe. Chez Pixar, par exemple, le bureau d'un des patrons, Steve Jobs (cofondateur d'Apple Computer), est à peine plus grand que celui d'Éric Lebel, programmeur.

Chez Intel, aucun des fondateurs n'a une place de stationnement attitrée. Mais quand le géant de l'informatique a voulu célébrer ses profits de 1996, il a distribué à chacun de ses 48 500 employés un chèque de 1 000 \$.

À Silicon Valley, l'expérience ne compte pas autant que la créativité. Les jeunes, les femmes et les immigrants (indiens et chinois surtout) sont accueillis par l'industrie comme nulle part ailleurs.

Les mentalités aussi sont différentes. Le slogan du géant Intel en donne une petite idée : « Seuls les paranoïaques survivent. »

La belle vie à San Francisco

SAN FRANCISCO

Les Québécois de Silicon Valley ne sont pas malheureux, c'est l'évidence. Mais le travail n'est pas la seule source de leur petit bonheur. Ils vivent aussi dans la plus belle et douce région des États-Unis.

« C'est vraiment San Francisco qui m'a gardée ici », dit Martyne Pagé, du magazine PC World, qui vit dans la ville californienne depuis sept ans.

« Je suis quelqu'un qui aime beaucoup la nature, ajoute-t-elle. Et ici c'est le paradis de la randonnée pédestre. Les paysages sont extraordinaires. Et la température est douce toute l'année. »

Peter Kaldis, des studios d'animation Pixar, a un appartement dans le chic quartier qui embrasse la marina de San Francisco. Il est chanceux de nature. En achetant une voiture usagée d'une jeune femme de la ville, il a trouvé une blonde.

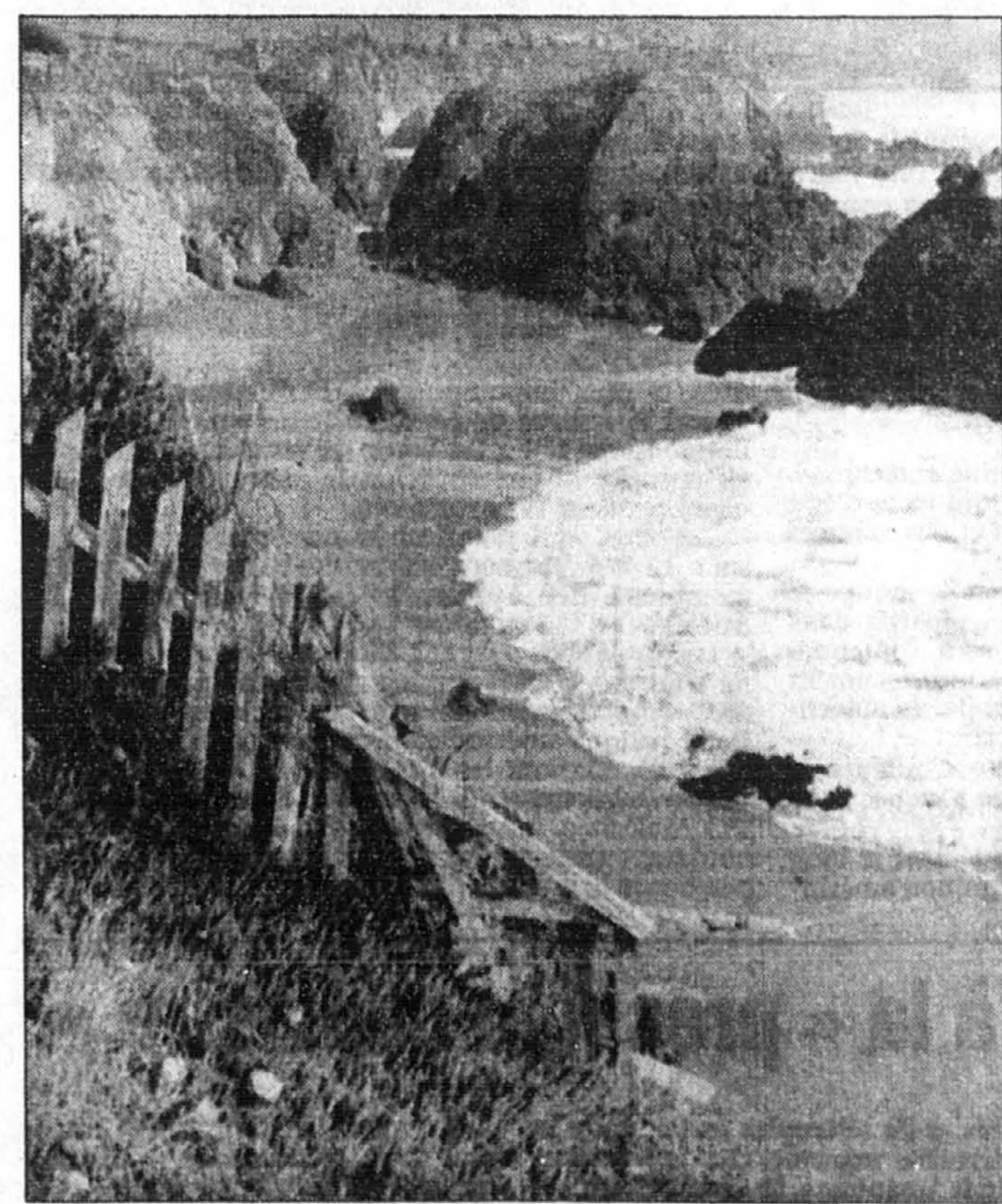
« J'aime San Francisco parce qu'il y a toujours plein de choses à faire, dit Kaldis. Les week-ends, j'aime voir des shows, aller dans les clubs, au restaurant, au cinéma. Je suis comblé ici. »

Lyne Plamondon, de Web TV, dit : « À San Francisco, on sort beaucoup pour aller au restaurant. La ville en compte d'excellents. Ce que j'adore aussi en Californie, c'est la nature. Mon mari et moi, on essaie de prendre une fin de semaine par mois quelque part dans la nature, dans un petit Bed & Breakfast. »

Éric Lebel et Sophie Vincelette, les tourtereaux de Pixar, vivent à Tiburon, dans le comté Marin, où chaque maison, perchée dans les hauteurs, jouit d'une vue magnifique sur la baie de San Francisco et le Pacifique. Pour le moment, ils se contentent de louer.

« Le prix des maisons ici n'est pas le double de Montréal, pas le triple, mais quatre ou cinq fois plus cher, dit Lebel. Pour 400 000 \$, dans Marin County, tu n'as pas grand-chose. »

Lebel est un maniaque de sport. Il joue au volley-ball à San Francisco. Il joue au hockey à Oakland. Et,



« C'est vraiment San Francisco qui m'a gardée ici... Les paysages sont extraordinaires et la température douce toute l'année », dit Martyne Pagé, du magazine PC World, qui vit en Californie depuis sept ans.

l'hiver, il va faire du ski à Lake Tahoe, un complexe montagneux situé à trois heures de voiture à l'est de San Francisco.

Cet engouement pour le sport et le plein air ne se manifeste pas seulement le week-end pour les gens de Silicon Valley, mais également dans les entreprises.

« Chez Pixar, tout le monde fait des activités, dit Sophie Vincelette. Sortir le midi, c'est quelque chose de très commun. Les gens font du jogging, jouent au soccer, au baseball, ils font du vélo, du yoga. Je

me souviens, à Montréal, quand on sortait le midi, c'était pour aller au restaurant. »

Originaire de la Vieille Capitale, Marjolaine Tremblay, la crack de l'animation par ordinateur, vit également à Marin County. Elle fait du ski à Lake Tahoe, elle fait du vélo de montagne, elle profite de la nature, mais elle avoue s'ennuyer parfois du Québec.

« Ce qui serait plaisant, dit-elle, c'est de vivre six mois au Québec, six mois en Californie. Ce serait le meilleur des deux mondes. »



Marjolaine Tremblay, devant son ordinateur, chez Industrial Light & Magic.

Un travail « très valorisant »

SAN FRANCISCO

Le 2 juillet prochain, jour de la sortie du film fort attendu *Men in Black*, Marjolaine Tremblay se faufile probablement dans une salle de cinéma de San Francisco.

Men in Black, du réalisateur Barry Sonnenfeld, met en vedette les acteurs Tommy Lee Jones et Will Smith dans le rôle d'agents d'immigration intergalactiques. Ou quelque chose du genre.

À la fin du film, lorsque les crédits défilent à l'écran, le nom de Marjolaine Tremblay apparaîtra parmi les créateurs des effets spéciaux.

« C'est toujours plaisant, après avoir travaillé sur un film, d'aller dans une salle de cinéma pour voir les gens en train de regarder ce que tu as fait. C'est très valorisant », dit Tremblay, qui travaille pour Industrial Light & Magic, la compagnie

d'effets spéciaux de George Lucas, créateur de *Star Wars*.

Avant *Men in Black*, Tremblay avait contribué aux effets spéciaux des films *Jumanji* et *101 Dalmatiens*. Aujourd'hui, elle travaille sur le premier film de la nouvelle trilogie de la *Guerre des Étoiles*, qui doit sortir en 1999.

Originaire de Québec, Tremblay a fait des études en cinéma d'animation traditionnelle à l'Université Concordia avant de s'intéresser à l'animation par ordinateur, apprenant notamment à maîtriser le logiciel Softimage.

En 1994, après avoir travaillé au sein de l'agence de publicité montrealaise Big Bang, entre autres, elle était embauchée par Industrial Light & Magic après « plein, plein, plein d'entrevues ».

« C'a toujours été mon but de venir à ILM, dit-elle. Mais je pensais que j'arriverais ici peut-être à 28 ou 29 ans. Disons que je suis pas mal en avance. »

Marjolaine Tremblay a 24 ans.

Politique

L'EXPRESS POLITIQUE



Trefflé Lacombe président de la CSST

■ Tel que *La Presse* l'avait annoncé le 12 juin, M. Trefflé Lacombe a été nommé, mercredi, par le Conseil des ministres, président du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Doté d'une longue expérience professionnelle dans la fonction publique fédérale, M. Lacombe a récemment quitté, de façon précipitée, la direction générale de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). M. Lacombe entrera en fonction le 30 juin. Par ailleurs, Mme Françoise Kayler, journaliste à *La Presse* et Mme Louise Beer, de la firme Events International Meeting Planners et ex-directrice du marché international au Palais des congrès de Montréal, ont été nommées, en compagnie de Mme Claudette Dumas-Bergen, membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Réforme scolaire : le Québec n'a jamais été si près du but

■ Le Québec, qui veut instituer des commissions scolaires linguistiques depuis 30 ans, n'a jamais été si près du but. Ottawa n'a plus le choix : il doit accorder l'amendement constitutionnel souhaité, et ce rapidement. C'est l'opinion qu'a défendue hier la présidente de la CEQ Lorraine Pagé. « Ça fait 30 ans qu'on parle de restructuration scolaire au Québec. Nous n'avons jamais été aussi près du but pour pouvoir réaliser cette restructuration scolaire. Ça nous prendra encore l'amendement constitutionnel à l'article 93. Mais devant le consensus de l'Assemblée nationale, le ministre Dion et le premier ministre Chrétien n'auront pas d'autre choix que de procéder de façon très diligente à l'amendement constitutionnel. » Mme Pagé a applaudi à ce compromis de dernière minute, suggéré par le professeur Jean-Pierre Proulx. Elle rappelle toutefois que seulement huit pour cent des gens votent aux élections scolaires, « dans les meilleures années, ça va jusqu'à 15 pour cent ».

Presse Canadienne

À la défense de Daniel Jacoby

■ L'Association des contribuables ayant participé à des projets de recherche et de développement dénonce « les récentes manœuvres gouvernementales » visant le non renouvellement du mandat du protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, qui a défendu les droits de ces citoyens. L'association estime que le gouvernement veut « empêcher monsieur Jacoby de déposer son rapport en commission parlementaire des finances et du revenu, à l'automne » prochain.

Galganov s'en va en Ontario

■ Le militant anglophone Howard Galganov quitte le Québec pour aller s'installer en Ontario au cours des prochains mois. Howard Galganov croit que s'il demeurait au Québec, il gâcherait sa vie, son mariage et ses affaires. Amer, il dit plier bagages parce que la communauté anglophone québécoise refuse de se battre pour défendre ses droits. Si M. Galganov n'est pas tendre envers sa communauté, il l'est encore moins envers les politiciens québécois, ayant qualifié à maintes reprises les membres du gouvernement du Québec de « bâtards ». Le fondateur du Québec Political Action Committee dit en avoir assez de vivre parmi des « racistes ethnocentristes ». Demeurer au Québec reviendrait à ses yeux à un renoncement : « Cela me détruirait complètement parce que je n'ai pas d'appuis de la part des anglophones. » Les séparatistes ont fait du beau travail. Ils sont déterminés. Ils ont une passion pour ce qui leur tient à cœur. Nous, nous sommes « un groupe de chiffres molles », a-t-il dit à l'intention de la communauté anglophone.

Presse Canadienne

Montréal-Centre : le PQ décapité

Bruno Viens et toute la direction manifestent ainsi leur dissidence dans le dossier des commissions scolaires

KATIA GAGNON

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Coup de théâtre dans le dossier des commissions scolaires linguistiques : le président de l'association péquiste de Montréal-Centre, Bruno Viens, a démissionné hier, avec les neuf membres de la direction, pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un « coup fatal » porté par le gouvernement à la Charte de la langue française.

« En adoptant le compromis endossé par le Parti libéral sur les commissions scolaires linguistiques, le gouvernement vient de porter un coup fatal à la Charte. Faire un compromis pour en arriver à un consensus avec Alliance Québec, afin de plaire à Stéphane Dion, ça ne peut pas s'inscrire dans une démarche et une stratégie souverainistes », écrivent les membres démissionnaires dans une lettre transmise hier au parti.

Après avoir livré une bataille acharnée, au dernier congrès du PQ, contre le retour à l'affichage bilingue, l'association de Montréal-Centre et son président avaient fait des commissions scolaires linguistiques leur nouveau cheval de bataille : ils étaient les plus résolument opposés au compromis sur la

question du vote aux futures commissions scolaires anglophones.

Pour eux, le libre choix consenti aux anglophones en ce qui a trait au vote dans les futures commissions scolaires ne pourra que se traduire par un élargissement de l'accès à l'école anglaise. « Nos adversaires politiques auront désormais tous les arguments politiques pour faire invalider les dispositions relatives à l'admissibilité à l'école anglaise. Il sera facile de le faire puisqu'il y aura incohérence du législateur », font-ils valoir.

De plus en plus contesté

Il faut dire que Bruno Viens et son équipe étaient de plus en plus contestés au sein même de la région de Montréal-Centre : plusieurs présidents de comités étaient

agacés par les sorties médiatiques intempestives du président sur la brûlante question linguistique.

« Si j'étais libéral ou adéquate, c'est avec empressement que je vous ferais parvenir mes félicitations pour votre efficacité à faire la démonstration que les péquistes sont habiles à se tirer eux-mêmes dans le pied », écrit Michel Kirouac, président du comité de Saint-Henri-Sainte-Anne, dans une missive envoyée cette semaine à M. Viens, dont *La Presse* a obtenu copie.

« Je suggère un sérieux réajustement quant à l'action autodévastatrice qui perdure et je ne pense pas être le seul président de comité à m'interroger », poursuit-il.

Mais il reste que ces départs à Montréal-Centre représentent la partie visible d'une grogne larvée au PQ, qui pourrait bien se manifester lors d'un prochain conseil national. « Nous ne pouvons plus accepter le fait qu'à l'intérieur de notre parti, de la permanence nationale, du caucus et de cabinets ministériels, on nous taxe de fermeture, de pureté, de dureté et de radicalisme. C'est trop facile comme accusation et ça empêche les examens de conscience de ceux qui

les lancent », écrivent les membres de la direction de l'association.

Afin de limiter l'impact de cette fronde, le bureau national du PQ, qui rassemble tous les présidents d'associations de comités, se réunira aujourd'hui, en présence du premier ministre Bouchard, pour évaluer la situation.

C'est que les critiques des protestataires de Montréal-Centre ne se limitent pas aux commissions scolaires linguistiques et visent plus largement les orientations gouvernementales.

« Le choix des compressions budgétaires et les ententes forcées avec nos partenaires de la souveraineté ne sont pas des éléments d'une social-démocratie. Les résultats mitigés du Bloc québécois lors des récentes élections représentent certes une diminution de l'appui à la souveraineté », estiment-ils.

Ils demeureront toutefois membres du Parti québécois, puisqu'ils se disent convaincus que si le parti « revient à ses principes et ses objectifs d'origine, il reste le meilleur véhicule pour faire du Québec un pays ».

L'OLF a mieux à faire que de contrôler le français sur les cartes d'affaires

MARIE TISON

Presse Canadienne

La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, ne veut pas que l'Office de la langue française perde son temps à contrôler le français sur les cartes d'affaires.

L'Office a bien mieux à faire en vérifiant la présence du français sur l'Internet, a-t-elle déclaré à l'issue d'une conférence de presse hier.

Mme Beaudoin a voulu répliquer à un article du quotidien montréalais *The Gazette* qui faisait état d'un entrepreneur qui avait eu des difficultés avec l'Office de la langue française parce qu'il avait remis une carte d'affaires en anglais à un inspecteur.

La ministre responsable de la Charte de la langue française a indiqué qu'elle avait demandé à l'Office de ne pas intervenir au sujet des cartes d'affaires.

Elle a expliqué que les ressources de l'Office devraient être utilisées autrement, notamment dans le domaine de la protection du consommateur. Par exemple, lorsqu'un mode d'emploi est dans un français si pitoyable qu'il est nécessaire de lire le mode d'emploi en anglais pour comprendre.

La ministre a affirmé que l'Office devrait continuer à intervenir au sujet de la présence du français sur les pages d'accueil des entreprises commerciales québécoises sur l'Internet.

Mme Beaudoin a spécifié qu'il s'agissait de contrôler les pages des entreprises commerciales, et non pas des simples particuliers, qui peuvent communiquer dans la langue de leur choix.

La ministre fédérale du Patrimoine Sheila Copps a fait valoir que le domaine de l'Internet était de compétence fédérale parce qu'il s'agissait de télécommunications.

Mme Beaudoin a répliqué qu'il s'agissait de publicité, et que la publicité, qu'elle soit sur papier ou qu'elle soit dans l'espace virtuel, était de compétence provinciale.

Encouragement

L'augmentation du français sur l'autoroute électronique ne passe pas uniquement par la coercition, mais également par l'encouragement, a poursuivi Mme Beaudoin.

Elle a ainsi annoncé hier un ensemble des subventions de 2,5 millions qui viendront en aide à 21 projets dans ce domaine.

Le Fonds de l'autoroute de l'information versera 1,1 million pour trois projets. Le premier, Petimonde, présenté par Micro-Access, recevra 400 000 \$ pour rassembler des ressources sur la petite enfance.

L'Union des municipalités régionales de comté recevra 400 000 \$ pour un réseau de sites dédiés au développement régional et local, alors que le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine recevra 300 000 \$ pour un site qui rassemblera les groupes et associations de femmes au Québec.

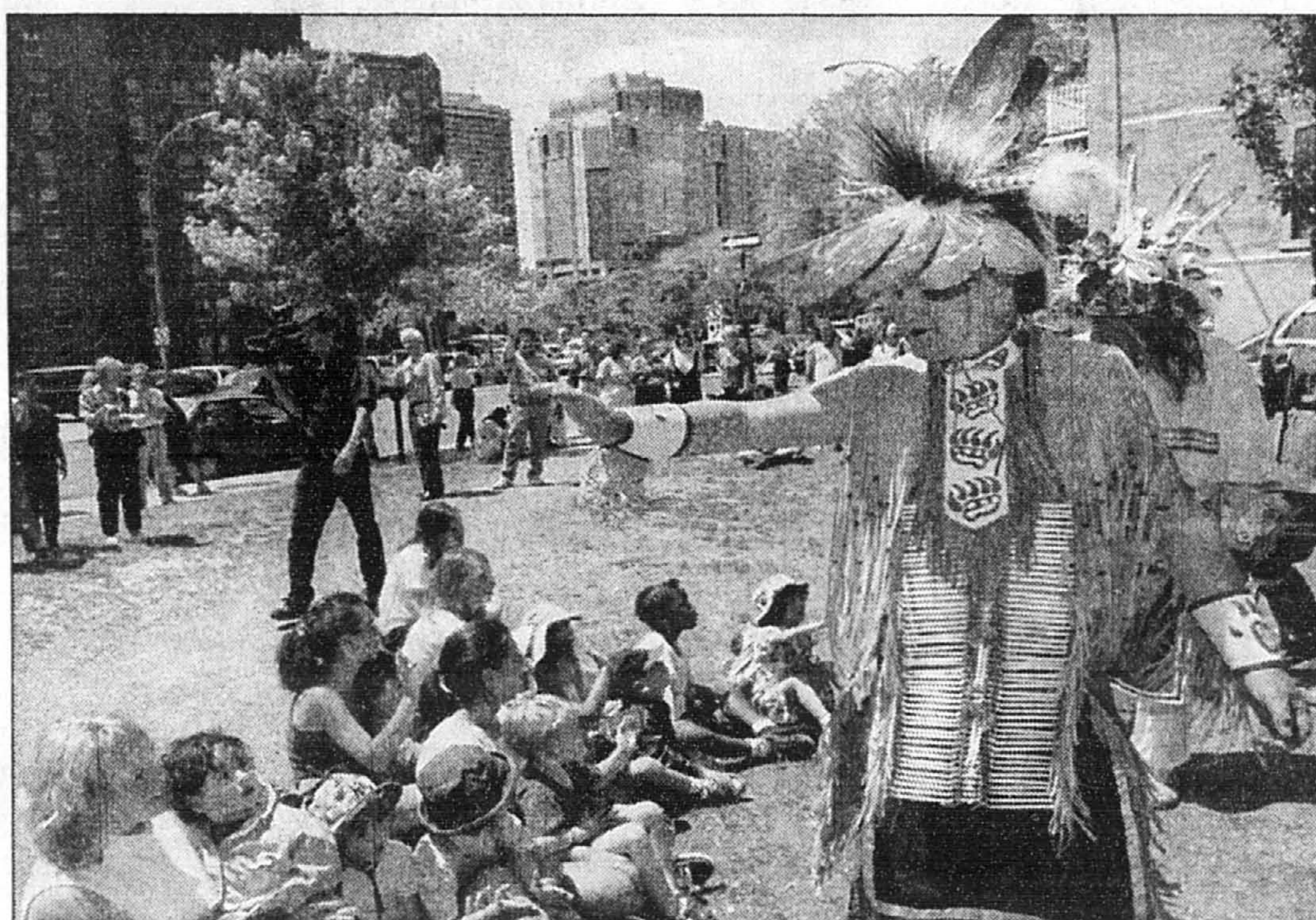


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Dans le cadre des célébrations entourant la Journée canadienne des autochtones, l'Hôpital de Montréal pour enfants a organisé, hier, une journée d'activités pour souligner les relations spéciales qui existent entre l'hôpital et les diverses communautés autochtones du Québec.

Le Québec compte 72 430 citoyens autochtones

Presse Canadienne
QUÉBEC

Il y a au Québec 72 430 citoyens d'origine autochtone, selon le dernier bilan gouvernemental qui vient d'être dressé à partir du Régistre des Indiens et des données du ministère québécois de la Santé.

Ce sont les Mohawks qui constituent le groupe le plus important, avec 14 638 membres répartis dans trois communautés. Les statistiques sont contenues dans « Onze nations contemporaines », un document que vient de publier le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec.

La réserve de Kahnawake constitue d'ailleurs la plus importante ville amérindienne au Québec avec 8500 habitants.

Les Montagnais, disséminés principalement le long de la Côte nord, forment le deuxième groupe amérin-

dien le plus important avec 13 615 membres. Mais c'est à la réserve de Mashteuiatsh (appelée autrefois Pointe-Bleue), sur les bords du lac Saint-Jean, qu'on en retrouve la concentration la plus forte, avec 4328 membres dont 1794 résidents.

Les Cris, qui peuplent le nord-ouest du Québec, sont 12 475. Ils sont suivis des Algonquins (7838 membres), des Atikameks (4835 membres) et des MicMacs (4326 membres).

Les Inuit sont recensés dans un groupe à part car ils ne sont pas classés comme Amérindiens. On compte 8625 Inuit répartis dans les 14 villages nordiques. Deux nations amérindiennes comptent moins de 1000 membres. Ce sont les 698 Naskapis, tous regroupés à Kawawachikamach à 10 km de Schefferville, et les 553 Malécites, originaires du Bas-Saint-Laurent mais non regroupés en bandes. On évalue aussi à 15 000 personnes le nombre d'Indiens dits « sans statut ».

Manning cède à la « pression populaire »

Presse Canadienne
OTTAWA

Cédant à la « pression populaire », le leader réformiste Preston Manning fait volte-face : il habitera Stornoway, la résidence de 34 pièces réservée au chef de l'opposition officielle.

« Les gens estiment que cette résidence va avec la fonction de chef de l'opposition officielle. Si nous ne l'utilisons pas, nous pourrions manquer de respect envers la fonction, et c'est ce que nous voulons éviter », a affirmé M. Manning, hier, une semaine après avoir déclaré qu'il refusait d'occuper Stornoway, une résidence trop imposante à son goût.

Apparemment, les bureaux du Parti réformiste, en région comme à Ottawa, ont été submergés, selon le terme employé par M. Manning, sous un « déluge » d'appels, de let-

tres et de télécopies au cours de la dernière semaine. Et la réaction était unanime : le chef réformiste mérite Stornoway et s'il refusait d'y vivre il ferait injure à sa nouvelle fonction.

M. Manning n'a toutefois pas été en mesure de rendre public un seul exemplaire de ces lettres et télécopies, ni de préciser de quel endroit elles proviennent.

Et si aujourd'hui il a changé d'avis sur Stornoway, c'est « parce que nous croyons que la population a changé d'idée à ce sujet », a-t-il dit.

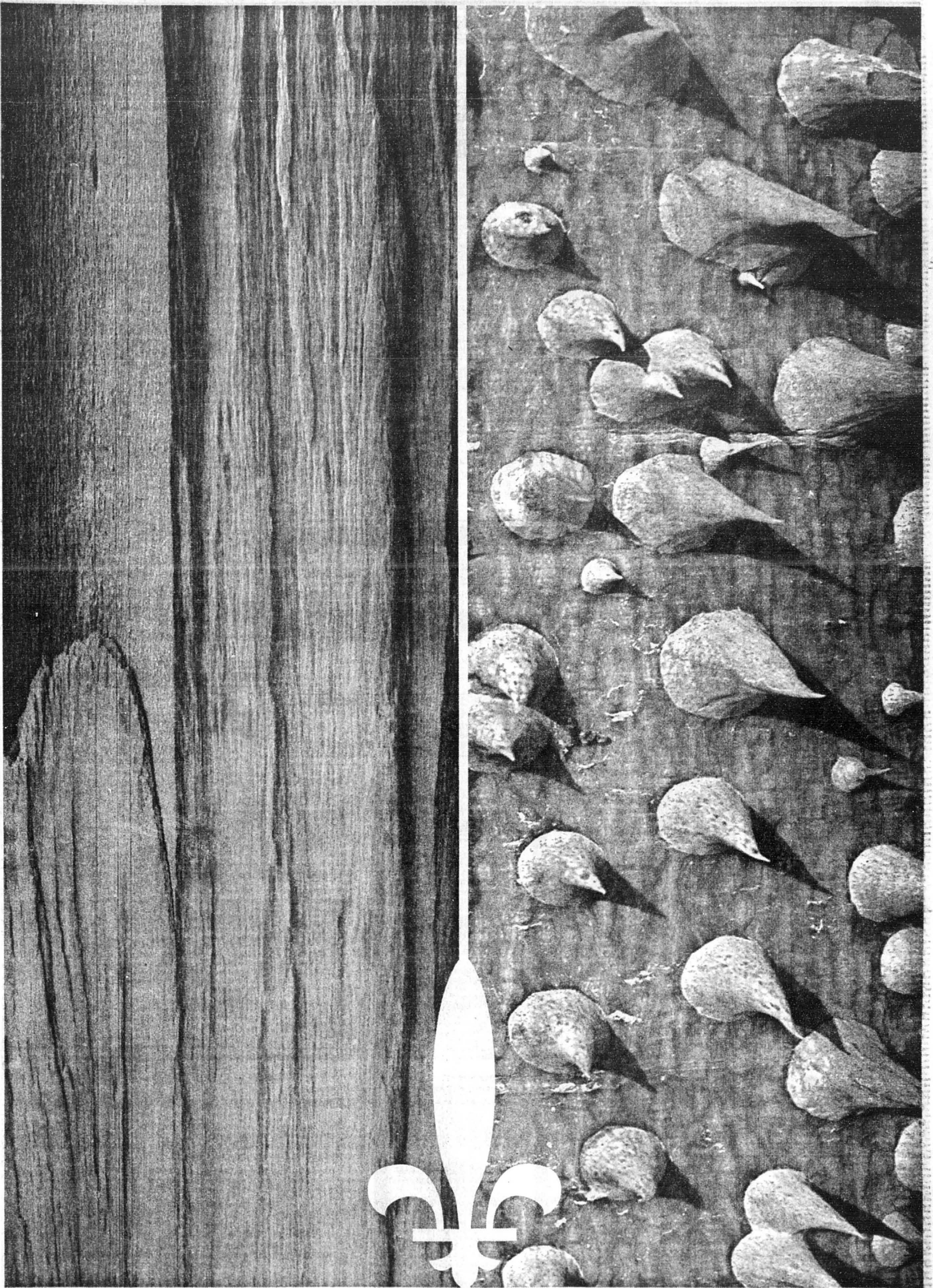
Au cours de la dernière campagne électorale, M. Manning avait pourtant une opinion tranchée à l'égard de Stornoway. Il n'avait pas hésité à comparer la demeure à une salle de bingo en raison de ses dimensions imposantes. Aujourd'hui, il dit regretter ses propos.

Sa volte-face contraste d'autant plus avec l'attitude qu'il affichait lorsqu'il a fait son entrée à la Chambre des communes en 1993. Il se présentait alors comme le pourfendeur des privilèges accordés aux politiciens.

Par ailleurs, M. Manning a félicité le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, pour sa prise de position en faveur de la ligne dure contre le Québec.

« Nous sommes prêts à appuyer M. Dion s'il s'assure que cela fera partie de la stratégie sur l'unité nationale du gouvernement », a-t-il dit.

Le chef réformiste réagissait aux déclarations de M. Dion qui a soutenu, cette semaine, que le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau aurait dû adopter une attitude plus rigide envers les souverainistes quand le Parti québécois a pris le pouvoir en 1976.



De Gilles Vigneault à Éric Lapointe.

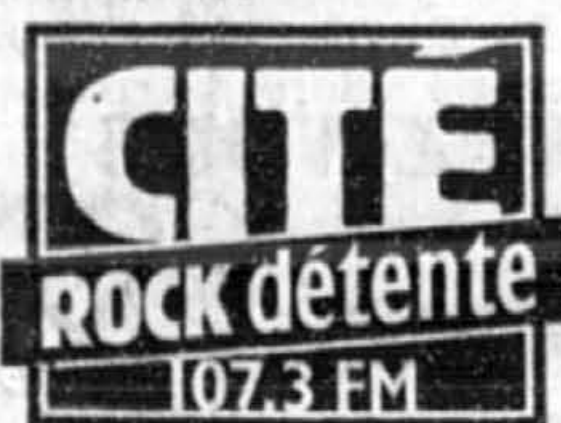
CITÉ RockDétente

**fera jouer les plus grands succès de la musique québécoise !
Le 24 juin toute la journée ! Fêtez avec nous !**

De midi à 16 h, aucune pause commerciale !

**Nos animateurs vous feront des reportages en direct du défilé de la Saint-Jean
sur la rue Sherbrooke à Montréal.**

**À 21 h 30, écoutez en simultané sur nos ondes le spectacle de la Saint-Jean
diffusé par Radio-Canada en direct du parc Maisonneuve à Montréal.**



www.rock-detente.com

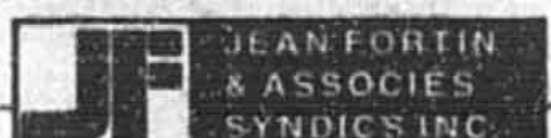
MA RADIO AU BOULOT

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS


AVIS PUBLIC
APCC-86
BUDGET 1997-1998

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné, en conformité avec les dispositions de l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.J-13.3), à l'effet que le budget de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, pour l'année scolaire 1997-1998, sera soumis au Conseil des commissaires à l'occasion de la séance ordinaire qui se tiendra à 20 h, le mercredi 25 juin 1997, en la salle des délibérations du Conseil située au Centre administratif, 550, 53e Avenue, Montréal (P.A.T.).

Donné à Montréal,
ce 20 juin 1997.
Pierre Desjardins
Secrétaire général


Jean Fortin & Associés Inc.
 Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

9032 4120 QUÉBEC INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1845, Dagenais, Laval, Québec (H7L 5A3), ayant fait affaires sous les nom et raison social de "Concept KZ" et "Gratolite".

AVIS est donné que 9032 4120 QUÉBEC INC., a déposé une cession aux termes de l'article 49 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et qu'en vertu des dispositions de l'article 64, la date de cession réputée est le 10 avril 1997, soit la date du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition. L'assemblée des créanciers sera tenue le 9 juillet 1997 à 10 h 30 au Séquestre Officiel au 5, Place Ville-Marie, 8^e étage à Montréal QC.

Longueuil, ce 17 juin 1997.

Jean Fortin & Associés Inc.
 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200
 Longueuil (Québec) J4G 1B5
 Tél. : (514) 442-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
 Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel


APPEL D'OFFRES

PROJET N° 9798-810
 - TOITURE ÉCOLE ST. EDMUND

OBTENTION DES DOCUMENTS :

MICHEL BAZINET ARCHITECTE, 16, rue Fortier, Pierrefonds (Québec) H8Y 1A6, à partir du 25 juin 1997, 9 h 30, (pour réservation des plans, téléphoner au (514) 684-0145).

DÉPÔT POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS :

Un chèque visé ou en argent, à l'ordre de la Commission scolaire Baldwin-Cartier, au montant de cinquante dollars (50,00 \$) non remboursable.

CAUTIONNEMENT :

Chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 10 % de la soumission, à l'ordre du propriétaire, valide pour une période de soixante (60) jours.

VISITE DES LIEUX :

Le mercredi 2 juillet 1997, à 10 h, à l'École St. Edmund au 115, boul. Beaconsfield, Beaconsfield (Québec) H9W 3Z8.

RÉCEPTION ET OUVREMENT DES SOUMISSIONS :

À la Commission scolaire Baldwin-Cartier, Service des ressources matérielles, 2888, chemin Lake, porte n° 8, Dollard-des-Ormeaux, le mercredi 9 juillet 1997, à 15 h.

ÉLIGIBILITÉ DES SOUMISSIONNAIRES :

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Cet appel d'offres représente un abrégé du texte officiel d'appel d'offres inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez téléphoner au (514) 684-0145, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 00.

Jean-Pascal Foucault, ing.
 Directeur du Service des ressources matérielles

MÉTIVIER & ASSOCIÉS
SYNDIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

NO DE L'ACTIF: 43-088693
NO DE COUR: 200-11-004102-979

DEMANDE PRIVÉE DE SOUMISSIONS
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE

LÉVIS PUB INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2922, rue des Sources, ST-ROMUALD (Québec) G6W 7H9 et sa place d'affaires au C.P. 41069, LÉVIS (Québec) G6W 7N1

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau au 2960, boul. Laurier, Suite 210, Ste-Foy (Québec), le ou avant le 4 juillet 1997 à 11 h pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 UN TERRAIN situé sur la rue Archimède à Lévis, connu et désigné comme étant une partie des lots 366 et 367, d'une superficie approximative de 99 903 pieds carrés (327.6 pieds de façade et 279.79 pieds de profondeur).

(Sujet à une charge garantie)
 ÉVALUATION MUNICIPALE: 223 600 \$

LOT 2 UNE (1) ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE FIXE pour annonces publicitaires, programmable par voie téléphonique.
 (Sujet à une charge garantie)
 VALEUR APPROXIMATIVE 90 000 \$

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant 5% du montant de la soumission (pour le lot 1), et 15% (pour le lot 2) et devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: «SOUMISSION DE: syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS

Pour de plus amples informations et pour une visite des actifs, veuillez communiquer avec M. Gilles Rivard, au (418) 651-5500.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le vendredi 4 juillet 1997 à 11 h au bureau du syndic soussigné. Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Daté de Ste-Foy, ce 19e jour de juin 1997. ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC à l'actif de Lévis Pub Inc.

QUÉBEC • Victoriaville • Saint-Joseph (Beauce)
 Iberville III, 2960, boul. Laurier, bureau 210
 Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1. Tél.: (418) 651-5500 Téléc.: (418) 651-8077


AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de 2432-9591 QUÉBEC INC. "Maison Grecque", corps politique dûment incorporé en vertu de la Loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 649, boul. Taschereau, Greenfield Park, Province de Québec.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que 2432-9591 QUÉBEC INC., a déposé une cession le 12^e jour de juin, 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30^e jour de juin, 1997, à 10 h 00 heures, au bureau du Syndic, 1, Place Ville Marie, Suite 3420, Montréal, Province de Québec.

Daté de Montréal, le 18^e jour de juin 1997.

NOUBAR BOYADJIAN, c.a., c.l.p., Syndic
 Responsable de l'actif

1, Place Ville Marie, Suite 3420, Montréal, Québec H3B 3N6
 (514) 875-4000

5250 boul. Décarie, Suite 620, Montréal, Québec H3X 2H9
 7655 boul. Newman, Suite 200, LaSalle, Québec H8N 1X7
 750 boul. Henri-Bourassa est., Suite 3, Montréal, Québec H2C 1E6


APPEL D'OFFRES

PROJET N° 96-83.2
 TOITURE - CENTRE JEANNE-SAUVÉ

OBTENTION DES DOCUMENTS :

BEAUDRY ASSOCIÉS, ARCHITECTES 189, boul. Hymus, bureau 603 Pointe-Claire H9R 1E9

À partir du 23 juin 1997, 9 h 30.

DÉPÔT POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS :

Un chèque visé ou en argent, à l'ordre de la Commission scolaire Baldwin-Cartier, au montant de cinquante dollars (50,00 \$) NON REMBOURSABLE.

CAUTIONNEMENT :

Chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 10 % de la soumission, à l'ordre du propriétaire, valide pour une période de soixante (60) jours.

VISITE DES LIEUX :

Le lundi 30 juin 1997, à 10 h Centre Jeanne-Sauvé 305, rue Mimosa, Dorval

RÉCEPTION ET OUVREMENT DES SOUMISSIONS :

À la Commission scolaire Baldwin-Cartier, Service des ressources matérielles, 2888, chemin Lake, porte n° 8, Dollard-des-Ormeaux, le jeudi 10 juillet 1997, à 15 h.

ÉLIGIBILITÉ DES SOUMISSIONNAIRES :

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Cet appel d'offres représente un abrégé du texte officiel d'appel d'offres inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez téléphoner au (514) 697-2230, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 00.

Jean-Pascal Foucault, ing.
 Directeur du Service des ressources matérielles


APPEL D'OFFRES
RÉFÉCTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE
REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION
RÉSIDENCE YVON BRUNET (CENTRE D'ACCUEIL HENRI DUNANT)

Propriétaire:
 Résidence Yvon Brunet
 (Centre d'Accueil Henri Dunant)
 6250, avenue Newman, Montréal
 (Québec) H4E 4K4

Architecte:
 Cohen et Rubin Architectes
 4876, rue Lacombe, Montréal
 (Québec) H3W 1R5
 Tél.: 514-341-0051

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à compter du 23 juin 1997, 9 h au bureau de l'Architecte contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ (cinquante dollars) établi à l'ordre du propriétaire.

Une visite des lieux en présence du Propriétaire et / ou du professionnel débutera à 14 h le 30 juin 1997 à la résidence Yvon Brunet. Insérées dans des enveloppes cachetées, les soumissions seront reçues à la résidence Yvon Brunet, 6250, avenue Newman, Montréal jusqu'à 16 h (heure locale) le 10 juillet 1997 et ouverture publique au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinq pour cent (5 %) du prix total de la soumission, à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au montant de dix pour cent (10 %) valide pour une période de quarante cinq (45) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Des cautions d'exécution et de paiement établies chacune pour un montant équivalent à 50 % du prix du contrat seront exigées de l'entrepreneur général à la signature de celui-ci.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant par leur solvabilité que par le contenu de leurs soumissions, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

André Groleau
 Directeur des services administratifs

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :

9002-3136 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires sous le nom « Garage Sylvain Vallée » au 7744-A rue Georges, Lasalle, Québec, et antérieurement sous le nom « Esso Newman-Thierry » au 7881, boulevard Newman, Lasalle (Québec).

Avis est par les présentes donné que 9002-3136 Québec Inc. a déposé une cession le 6 juin 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 juin 1997 à 9 h 30 heures, au bureau du syndic, 2020, rue University, bureau 1708, Montréal (Québec).

Daté à Montréal, le 19 juin 1997.

Solange V. Chapuis, CA, CIP
 syndic désigné

SOLANGE CHAPUIS & ASSOCIÉS INC.
 SYNDIC

2020, rue University, bureau 1708
 Montréal (Québec) H3A 2A5

Tél. : (514) 842-8515 Téléc. : (514) 842-8624


APPEL D'OFFRES NO : 24972

LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES SOLICITE DES OFFRES POUR :

TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET VENTILATION

- ZONE CENTRALE ET ZONE PÉRIPHÉRIQUE -

RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR AU VILLAGE OLYMPIQUE

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Canada qui détiennent la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et qui auront requis les documents de soumission à leur nom.

Un paiement non remboursable de 51 \$ (toutes taxes incluses) sous forme d'argent comptant, chèque visé ou mandat payable à la Régie des Installations olympiques, est requis pour l'obtention des documents.

Garantie de soumission :

10% du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, qui maintient au Québec des biens suffisants pour répondre de l'objet de l'obligation et qui a son domicile au Canada :

5% du montant estimé du contrat jusqu'à concurrence d'un montant de 500 000 \$, si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : Régie des installations olympiques Ressources matérielles 4141, av. Pierre-de-Coubertin (coin rue de LaSalle) Montréal (Québec) H1V 3N7 Téléphone : (514) 252-4675 (Lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h)

La RÉCEPTION des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées au sein du secrétaire.

Une visite des lieux est prévue le vendredi 27 juin 1997 à 14 h. Le point de rencontre sera aux bureaux administratifs du Village olympique situés au 5199, rue Sherbrooke Est, local 3361. Pour de plus amples informations et / ou rendez-vous, veuillez communiquer avec Monsieur Pierre Brouillard au (514)252-4985.

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée au mercredi 16 juillet 1997 à 14 h 30. L'ouverture des soumissions se tiendra immédiatement après l'heure de clôture.

La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues même la plus basse soumission conforme.

Le Secrétaire
 Me André Lafrenière

Avez-vous mangé
 aujourd'hui?



Au cœur de la solution!

Tel : (514) 871-1951 ou 1 800 567-8563
 Téléc. : (514) 871-1464

Appel d'offres

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

9000-1710 QUÉBEC INC.
 faisant affaires sous la raison sociale
 « Hôtel Motel Bon Accueil ».

Des soumissions sont demandées pour l'achat de l'immeuble ci-après décrit :

DESCRIPTION DES BIENS

Complexe hôtelier situé aux 200 et 208, Principale à Rivière-Madeleine comprenant 5 bâtiments abritant 74 chambres avec salle de bain privée, téléphone, téléviseur, 2 salles à dîner dont l'une de 100 places et l'autre de 60 places, 2 salons de détente, 2 bars et une salle de conférence.

Évaluation municipale : 455 900 \$

INSPECTION

L'inspection de l'hôtel se fera sur rendez-vous seulement. Toute demande d'information additionnelle devra être adressée à monsieur Jean-François Laplante au (514) 848-1681.

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être envoyées au syndic, ARTHUR ANDERSEN INC., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 14 h 00, le 4^e jour de juillet 1997.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et de porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit : « SOUMISSION : 9000-1710 QUÉBEC INC. »

LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE VISÉ FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 5 % DE LA SOUMISSION.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 4^e jour de juillet 1997 à 14 h 00. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente ainsi que toute modification et/ou ajout que peut apporter le syndic.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

René C. Leduc, CMA, CIP

Responsable de l'actif
 ARTHUR ANDERSEN INC - SYNDIC



600, boul. de Maisonneuve Ouest, 28^e étage
 Montréal (Québec) H3A 3J2
 Tél. : (514) 848-1681


APPEL D'OFFRES
97190
RÉFÉCTION DES ALLÈGES ET PILASTRES DE BRIQUE

La Commission de la construction du Québec demande des soumissions en vue d'accorder un contrat pour la reféction des allèges de fenêtres extérieures et des pilastres de briques de l'aile B, à son édifice situé au 3530, rue Jean-Talon Ouest, Montréal.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues aux documents d'appel d'offres, qui peuvent être obtenus à compter de 10 h 00 (heure locale), le 23 juin 1997 jusqu'au 1^{er} juillet 1997, à l'endroit suivant : M. Alain Dumulong, conseiller responsable, Approvisionnement et services, Commission de la construction du Québec, 3530, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (Québec) H3R 2G3.

Un montant de 100,00 \$ l'exemplaire complet (chèque visé, mandat ou argent comptant), payable à la Commission de la construction du Québec, est requis pour l'obtention des documents. Ce montant n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qualifiés détenant une licence en règle émise par la Régie du bâtiment du Québec et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement auprès de la Commission de la construction du Québec.

Une rencontre d'information et une visite de chantier auront lieu le 2 juillet 1997, à 10 h 00. Seuls les fournisseurs s'étant procuré préalablement le cahier des charges pourront assister à cette rencontre et obtenir des précisions ou des renseignements additionnels en vue d'élaborer leur soumission. Les soumissions doivent être déposées au Bureau des soumissions déposées du Québec, au 7875, boul. Louis-H. Lafontaine, bureau 100, Montréal-Est (Québec) H1K 4E4, au plus tard le 9 juillet 1997, à 12 h 00.

La Commission de la construction du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Alain Dumulong
 Conseiller responsable - Direction des ressources matérielles

APPEL D'OFFRES - RISQ
LIEN EN FIBRES OPTIQUES (MONTRÉAL-QUÉBEC-SHERBROOKE)

Le Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ), établi en 1989 par le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) et ses partenaires universitaires, offre des services de connectivité Internet à une centaine d'institutions, principalement dans le secteur de l'éducation.

L'infrastructure du réseau du RISQ doit être modernisée pour déployer des liens inter-cités à grande capacité afin de subvenir aux besoins grandissants de la communauté et rencontrer ses objectifs de connectivité au réseau canadien CA*net II. Ce projet sera réalisé en collaboration avec l'Université du Québec.

Le RISQ a défini, dans un cahier de charges, tous les éléments concernant ce projet. Les copies du cahier de charges pourront être obtenues aux bureaux administratifs du CRIM, à compter du 23 juin à 9 h, à l'adresse suivante :

Centre de recherche informatique de Montréal
 1801, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2N4.
 Téléphone (514) 840-1234

Un chèque non-remboursable au montant de 200 \$, libellé au CRIM, sera exigé pour obtenir une copie du cahier des charges. Les soumissions seront acceptées jusqu'au 29 août 1997, à 17 h. Le CRIM ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



Université du Québec à Montréal



ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:
GROUPE GENDRON INOFAB INC.
 ST-JEROME (QUÉBEC)
DEFENDER INDUSTRIES LTD.
 LACHINE (QUÉBEC)

TÔLERIES - MÉTAL

LES ACTIFS SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC
 AU MOIS DE JUILLET 1997

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ
 CONSULTER NOS PUBLICATIONS À VENIR OU CONTACTER:

ENCAN VOX (514) 594-1160
 FAX: (514) 685-2375

ENCANTEUR • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

SAMEDI LE 28 JUIN 1997 9 H
 5010, rue Paré, Montréal

Plus de 150 véhicules de toutes marques et modèles, plusieurs pick-up, camionnettes, ex : Bell ex : Télécab mini autobus, mini van 5 et 7 pass. Jeep, Volks, Honda, Hyundai, Chrysler, Pontiac, GM de 1996 en descendant.

DIVERS : Lot d'échafaudages, lots outils à l'air, équipements électroniques neufs, outillages de garage, petits outils électriques, bicyclettes, appareils ménagers, matériel de bureau, bijoux en or exclusifs. Marteau et impact à air, pompe à eau, fusil à peinture.

PROVENANT DE LA BANQUE ROYALE : saisie d'équipement de garage, tels que : presse à souder, moule en acier pour assembler flotteurs, ainsi que d'autres équipements etc.

VISITE : Le vendredi 27 juin de 13 h à 18 h et le matin de l'encan dès 8 h.
Conditions : 25 % à l'adjudication, la balance argent comptant, visa, master ou guichet automatique, livraison après l'encan et le lundi suivant de 9 h à 18 h.

ENCAN NATIONAL
731-9390
 ENCAN PUBLIC

AVIS PUBLIC

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MARCHE LES CÉDRES (SUPERMARCHÉ)
 SERONT VENDUS PAR

ENCAN

LE: JEUDI LE 26 JUIN 1997 À 10 H 30
 AU: 1170 CHEMIN DU FLEUVE, LES CÉDRES (QUÉBEC)
 INSPECTION: LE MERCREDI 25 JUIN 1997 DE 9 H 30 À 16 H 30

SUPERMARCHÉ TOTALEMENT ÉQUIPÉ

ÉPICERIE : MIROIRS Ronds • 4 CAISSES ENREGISTREUSES AVEC COMPTOIRS ÉLECTRIQUES • 2 BALANCES TEO • BALANCE DIGI • PANIER CARI-ALL • PLUS DE 300 ILOTS CENTRAUX • 45 PANIERS D'ÉPI-CERIE • PRÉSENTOIR À JOURNEAUX • TABLES EN CHÈNE • MACHINE À CAFE BUNN • COMPTOIR POUR VRAC • FRIGIDAIRE LA-TIER HILL • CONGÉLATEUR 3 PORTES TYLER • CHAMBRE FROIDE À BIERE • 12" AVEC ÉVAPORATEUR ET COMPRESSEUR ETC.
BOULANGERIE : 5 COMPTOIRS POUR GÂTEAUX ET PÂIS • TABLE À DÉFOURNER A-INOX DOYON • FOUR ET ÉTUVE DOYON • CHARIOTS À PÂTISSERIE AVEC CABARETS • EMBALLEUSE CLAMCO • BALANCE TEC AVEC IMPRIMANTE • MOULE À PAIN ET MUFFINS ETC. FRUITS ET LÉGUMES • 2 COMPTOIRS FRIEDRICH • 12" AVEC COMPRESSEURS • 5 TABLES EN CHÈNE • CHAMBRE FROIDE 10" X 12" AVEC COMPRESSEUR ETC.
BOUCHERIE : COMPTOIR À VIANDE • COMPTOIR À VIANDE FROIDE HILL • CONGÉLATEUR OUVERT HUSSMANN • CHAMBRE FROIDE 12" X 12" AVEC COMPRESSEUR • PIQUEUSE ÉLECTRIQUE • SCHARFEN • TABLE DE BOUCHER SUR ROUES • SCIE BURO • ÉTAGÈRES A-INOX • HACHOIR BUTCHER BOY • DELICATEUR TOLEDO • TRANCHÉEUSE GLO-BAL • MACHINE À SAUCISSE TRESPEARE • CROCHETS À VIANDE • ETC.
BUREAU : SYSTÈME DE TÉLÉPHONE MERIDIAN NORTHSTAR • COFFRE-FORT FICOBEC • BUREAUX • FILIERES • SYSTÈME INTERCOM • PHOTOCOPIEUR • ORDINATEUR 486 ETC.
ENTRÉE : LAVABO DOUBLE A-INOX • TRAPPE À GRAISSE • CONVOYEUR ÉLECTRIQUE • BROCHEUSE • BALANCE MURALE (600 LBS) • BALANCE BERKELEY • 8" X 12" CHAMBRE LATIERE • CHAMBRE CONGÉ-LATEUR COLDMATIC 12" X 16" AVEC 4 ÉVAPORATEURS ET COMPRESSEURS • 2 CONGÉLATEURS HORIZONTAUX • CHARIOTS GRILLAGES SUR ROUES ETC.
CONDITIONS : 25% COMPTANT À L'ADJUDICATION SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHEQUE VISÉ
 FRAIS D'ACHÈTEUR 10%

ENCAN IMPÉRIAL ENCAN

(514) 949-8677

ENCAN PUBLIC

MANUFACTURE DE FEUILLE DE MÉTAL
 MANUFACTURE DE CANTINE MOBILE
 3155, boul. Losch, St-Hubert, Québec

Date: Le jeudi 26 juin 1997 10h00
 Inspection: Le mercredi 25 juin 1997 9h-16h
 Termes: Dépôt 25 %, Balance en argent comptant, chèque visé, Visa ou MasterCard la journée de la vente. Une prime d'acheteur de 10 % est applicable à cette vente.

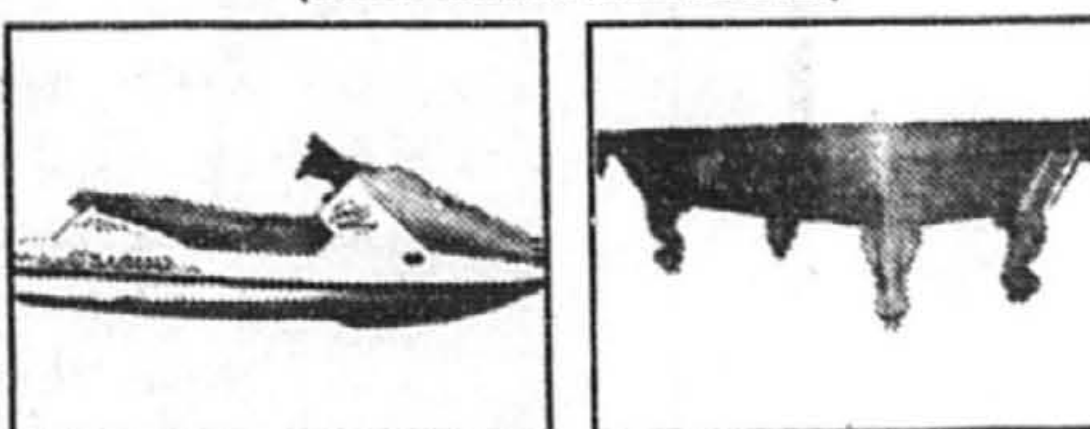
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS
 Chambre à peinture sectionnelle Devitiss DS9426, 14'x26' • Recycleur de solvant 220 volts • Scie à ruban Horiz Rush Mod Dombin • Treuil électrique 3 tonnes • Soudeuse Elec. • Lincoln Mod AC2255 • Dévidoir 40' de largeur avec base • Scie radiale 12" DeWalt 3 1/2 HP • Grinder Dore N/S 1347 • Soudeuse Sam 200 • Soudeuse et coupeuse L-Tac Hellarc 250 HF • Fusil Spot Matic 1 • Soudeuse Linde N/S B79C17389 • Boîte Miller Matic N/S HJ213310 • Soudeuse Miller DC Plasma N/S JG09611 • Soudeuse Canox N/S CM51418 • Spot Welder Mobile Marv • Chain block 2 ton • Spig Welder AH Mod RTTC • Pileuse à doigts Brown Boggs • Presse Di Acro • Punch Verdin Koppes • Pileuse circulaire pour métal en feuille Hudson • Machine Servant à fabriquer des conduits d'aration Schott Ind Mod T858 N/S 393 • Pileuse manuelle Brown Bugge • Débrousseuse O-Sur-R Mod 111 • Presse pileuse hydraulique Promicon Mod RG 103 • Machine curve cutting out et nibbling shear TAS 500 Trumpf Stuttgart • Pileuse pneumatique Excelsior Mod 25 6 • Punch porteurs • Coking à panneaux • Structure et levier 5' x 13' avec treuil éléc • Compresseur Ingersoll Randreservoir non fonctionnel • Extracteur de fumée avec aspirateur • Chariot hydraulique • Dévidoir avec rail • Repriseur à métal Wetly Way • Convoyeur de 50' x 12" • Sheer Myer Wyseng et M/Taps roulant 5' x 16' 4 Courroies • Presse pour papier • Machine à l'acier 14' x 35' x 14' • Système hydraulique Reco • Azimuth Mod 4-1P • Al Cie Co P.P. Mod 4-1P.
 Compresseur Devil Biss • Grinder Double méta • Chariot élévateur manuel • Do-All vertical Milling machine • Pacan Budget 1 tonne • Lock former Slitter • Pacan Yack • Scie horta Great Captain • Scie à ruban horiz • King Mid FM-180A • Tour orchester Mod 1800 • Spot Welder Taylor Win Field • Rockwell/Delta scie radiale • Punch press Niagara 18 TON • Cosmo-cassille • Chariot élévateur Clark 6000 LB • Desingrad pileuse hydraulique 100 TON • Accepo P.P. 40 TON et plus...

CRESCENT

CORPORATION COMMERCIAL
 Tel: (514) 739-3355

ENCAN PUBLIC
 SALLE DE BILLARD ET JEUX VIDÉO
 ÉQUIPEMENT DE BAR COMPLET
 ÉQUIPEMENT DE BUREAU, INFORMATIQUE
 MOTO-MARINES

Seront vendus sous contrôle de justice
 Les biens de la compagnie 9016-9392 Québec Inc.
 Le jeudi 26 juin 1997, à 10h30
 au 944-B, chemin Trudeau, Beilcoi
 (sortie 109 de l'autoroute 20)



Liste partielle:
BILLARD : 5 tables BRUNSWICK 5' x 9', chène massif, pattes de lion • 1 table BRUNSWICK 4' x 8', chène massif, pattes de lion • Lot d'accessoires tels que jeux de boules, baguettes, manilles, trousseaux, housses, etc.
JEUX VIDÉO D'ARCADE : PHONO AMI R-81, DART GAME, HAT TRICK HERO, OPERATION WOLF, STRIKE AND SPARE, 4 jeux SEGA, SUPER NINTENDO, 30-0, 20 meubles, env. 1 000 films VHS pour club vidéo.
SOMERISATION : 4 amplificateurs TECHNICS SAGX-490 • 2 amplificateurs AUDIO-PRO 4400 et AP-1200 • 2 lecteurs CD DENON DM 1000 • 2 lecteurs CD TECHNICS CDDP 245 • 2 tables tournantes TECHNICS SL 1200 MKII • Lecteur de cassette TECHNICS RS-TR 232 • Console 16 entrées MACKIE 1604 • "Cross over", processeur Elite YORKVILLE EX 601 • Système d'aiguillage pour orchestre • Base de montage normalisée • Adaptateur XLR 10 • 2 égaliseurs 1/3 octave RANE M660 • 2 enceintes acoustiques YORKVILLE YSM-4, avec 12 paires de supports • 5 enceintes acoustiques BOSE 101 • 2 PPW Pulse (Subwoofers, 603 w.) • 3 direct boxes • SCV DIPMAKI • 4 micros SHURE SM-58 • 2 micros SHURE SM-57 • Micro SHNEISER 421 • 10 pieds perches K&M 210-2 • 4 pieds perches K&M (petits) • 2 câbles d'insertion • Multi-câble 16 x 400 • DIGIFLEX DD16-1x100 • Lot de câbles XLR DIGIFLEX.
BAR : Machine à glace SCOTSMAN CM500HTB550 • Mélangeur de bar WARING, 2 bols, mod. BE150 • 2 lave-verres MOORE RD Sunris 2000 • Table à salade sandwich 48" réfrigérée TRUE • Four 1500 w. BAKER'S PRIDE PX-14 • Micro-ondes 800 w. ANAMIA RCS810BL • 4 radiateurs à ventiles 18" x 36" x 4", l'alton. BLUEBIRD • 2 supports à bouteilles 48" • 1/4 MKLE mod. BR-4 • Vaste assortiment de verres de bar • Couverts • Presse-agrumes VOLLRATH • 2 contenants 22 pts RUBBERMAID • Lot d'accessoires de cuisine et de service tels que cabarets, plateaux de service, pichets, seaux, douces, ustensiles, poubelles, etc.
AMÉLIORÉMENT DE BAR : 32 tables contour chène massif 24" x 24", 30" x 30", 30" x 36", 30" x 48" • 19 tables hautes, cerceau fini cuivre • 16 tables hautes, DECOR mod. 9204 • 72 tabourets de bois 30", pivotant • 17 tabourets de bois avec cerceau cuivre mod. 1216V • 34 chaises de bois fin pin mod. 1203V • 20 tabourets GROSFILLEX stratifié rond 30" couil, vert forêt • 80 chaises distro couil, vert forêt.
BUREAU : Fauteuil cuir et 2 fauteuils visiteurs vert forêt bane noir • Fauteuil éléc. cuir noir ZAPPH 4081, 2 fauteuils visiteurs 4085 • Bureaux 36" x 72" et 30" x 60", acajou • Classeurs 3 tiroirs format lettre, 4 tiroirs légal, 5 tiroirs légal • 2 tiroirs mod. JS650CD • Coffre-fort.
INFORMATIQUE, GRAPHISME : Système UNIX 486 DX2 66, CD-ROM MAXTOR, imprimante laser BROTHER HL-6 • Line virginie d'ordinateurs IBM 486, 386, 286 • Ordinateur / moniteur MAGNAVOX 14" SVGA • Ordinateur 486 DX2166, 8Mo RAM, 540 Mo D.D., CD-ROM 2X, faxmodem • Moniteur NEC XV15 • Imprimante BROTHER HL660 • Téléphone BROTHER 620 • Table à tracer ROLLAND DPX-3300 • Imprimante à plans • Tr. de table • Dictaphone • Imprimante • Postes de travail, etc.
MOTO-MARINES : 3 motomarine, SEA-DOO, YAMAHA, TIGER, SHARK, 1993 à 1995, 2 cylindres, 2 modes GTS.
 Inspection: Mercredi 25 juin 1997, de 9 h à 17 h
 Conditions: Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé
 Balance: Argent comptant ou chèque visé

GESTION BARIL INC.

Commissaire-priseur
 Tél: (514) 397-0114, fax: 766-1893

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées.

LE JEUDI 26 JUIN À 11 H PRÉCISES

(Inspection le mercredi de 10 h à 17 h)

au: 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux
 (Direction: Transcanada sortie des Souverains nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche St-Régis)

MOBILIER DE BUREAU
 ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU NEUF : (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crêdences) • (3) superbes ensembles exécutifs avec hu-ches • TABLES DE CONFÉRENCE 10', aussi 8' et 6' • (6) stations en "U" • (50) chaises cuir bourgeoine, noir • classeurs latéraux NEUF • 2, 4 et 5 tir. • (6) bibliothèques • plusieurs chaises d'opérateur et sténo pneumatiques • tapis d'Orient noués à la main.

ORDINATEURS, PHOTOCOPIEURS, FAX

AMD PENTIUM P166, 1.7 gig., 16 meg ram, écran 15" SVGA multimedia • (2) AMD PENTIUM P133, 1.3 gig., 16 meg ram, écran 14" SVGA • PENTIUM 100 • PHOTOCOPIEURS • (2) MINOLTA EP 4300 • CANON MP 6030 • RICOH ET 4410 • SHARP SF-8750 • MITA DC 7085 • Fax laser CANON L-700 • Système tél. MERIDIAN NORSTAR • Syst. tél. PANASONIC KX-T61610 a / 16 tél.

LES ENCANS
BELEC
 AUCTIONS INC.
 ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

AVIS LÉGAL D'ENCAN

LES ENCANEURS CI-DESSOUS ONT ÉTÉ DESIGNÉS POUR PROCÉDER PAR VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE AUX ENCHÈRES POUR SUPPLÉMENT À LA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-FRANÇOIS, JUGEMENT N° 450 001 001-383
 BANQUE NATIONALE DU CANADA ET TRUST DU CANADA VS
LES INDUSTRIES F.P. (1991) INC.
 PLIEUSES • PRESSES À DÉCOUPER • PRESSES POINÇON • SOUDEUSE • MACHINE-RIES ASSORTIES • CHARIOT ÉLEVATEUR • OUTILLAGES • ÉTAGÈRES • ÉQUIPEMENT

SERONT VENDUS PAR ENCEN PUBLIC

VENTE EN BLOC ET / OU EN LOTS DÉTAILLÉS

LE JEUDI 26 JUIN 1997 À 10 H 30

SUR LES LIEUX

20, CHEMIN WINDSOR, BROMPTONVILLE (QUÉBEC)

Direction: du pont Champlain à l'Autoroute 10 jusqu'à l'Autoroute 55 sortie Bromptonville

INSPECTION LE MERCREDI 25 JUIN DE 9 H À 16 H

PLIEUSES ET PRESSES À DÉCOUPER

PRESSE À DÉCOUPER 3050MM 10' x 3' 16" FORGES DE STRASBOURG COMMESSA • PLIEUSE MANUELLE 6' x 1' 8" MURRAY • PRESSE À DÉCOUPER 10' x 1' 8" GUAGE AR-RIERE CINCINNATI • PRESSES À DÉCOUPER 6' x 1' 8" KEETONA • PLIEUSE HYDRAULIQUE 10' x 100 TONS A / ACCESSOIRES BACK GUAGES PROMECAM •

ROULEAU 10' X 5' 16" HYDRAULIQUE ROUNDO -INITIAL PINCH ALL-

(2) MODÈLE 15LW 40 TONS 19' X 28" BROWN & BOGGS • MODÈLE 11 1 / 2 / 21 60 ton 22 3 / 4 x 32 1 / 4" BROWN & BOGGS • PRESTHORST A5 PRESSE POINÇON 30 TON 25' X 30" NIAGARA • MOD 50 TONS 19 1 / 2" x 28 1 / 2" BLOW • MOD 60 TONS 22' X 34" BLOW • T-30510 125 TONS 19 1 / 2" BUSS • 28 TONS 22' X 32" HAMILTON • PRESSE ARBOR •

PRESSES POINÇONS

(2) MODÈLE 15LW 40 TONS 19' X 28" BROWN & BOGGS • MODÈLE 11 1 / 2 / 21 60 ton 22 3 / 4 x 32 1 / 4" BROWN & BOGGS • PRESTHORST A5 PRESSE POINÇON 30 TON 25' X 30" NIAGARA • MOD 50 TONS 19 1 / 2" x 28 1 / 2" BLOW • MOD 60 TONS 22' X 34" BLOW • T-30510 125 TONS 19 1 / 2" BUSS • 28 TONS 22' X 32" HAMILTON • PRESSE ARBOR •

MACHINES À SOUDER

SOUDEUSE A PLASMA CAXOX K-157G KVARSON HYPOTHERM 100 A / BURN'S ONC CONTROLS

(19) SOUDEUSE AIRCO MOD 40065 • (2) SOUDEUSE CONTINUE LINDE • (3) SOUDEUSE ARC WELLS • (2) SOUDEUSE LINCOLN MOD 4R3400 • (3) SOUDEUSE AIRCO DORS-245C • (3) SOUDEUSE MILLER CP250TS • (2) SOUDEUSE WELD-O-MATIC • (6) RECHAUD À ÉLECTRODES

MACHINERIES ASSORTIES

XL UNIVERSAL HYD IRON WORKER 50 TONS W / ATTACHEMENT • PERCEUSE RADIAL #27 5' ARM KITCHEN TWIDE • LAGUN UNIVERSAL FRASE • TOURNET MACHINE MO-DELE FUTY-1600 • PULLMANN UNIVERSAL CASILLE / GRIGNOTUSE 44" GAUGES • PER-CEUSE RADIAL ARBOGA • TOUR TURN 1800 GAO 18" X 80" MODÈLE PHL 2000 TURRETMAX • MEULE DOUBLE GARDNER • CHAMBRE À PEINTURE A / SYSTÈME COM-PLÉT 2 POMPES VENTILATEUR 5 HP RANSBURG • POMPE À PEINTURE GRACO • RECUPÉ-REUR PURIFICATEUR D'AIR NOVOLEN HENLEY A / 10 STATIONS • SOE CIRCULAIRE HYD MEU HS-204 • (2) COMPRESSEURS 25 HP ATLAS COPCO • MALAXEUR À CEMENT MO-NARCH • FILIERES À TUYAUX ASSORTIES RIDGE • SECTIONS REEDY RACKS • CHARIOT MOBILES ASSORTIES "EXTINCTEURS" • (2) PALLANT CM 1 TON ÉLEC. • (2) PALLANT CM 1 1 / 2 TON ÉLEC. • (2) PALLANT VULCAN 1 TON ÉLEC. • (3) ASST. 1 TON PALLANT •

CONDITIONS DE VENTE: 25 % DEPOT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ ET SELON LES CONDITIONS AFFICHÉES.

Realisation conjointe

LES ENCANEURS M.G. MARTIN & ASSOCIÉS INC. 1975, boul. Hymus # 210 Dorval (Québec) 478, rue McGill Mtl Tel: (514) 990-6202 Fax: (514) 990-6203 TEL: (514) 875-6661 FAX: (514) 875-6662

ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE
 MONTRÉAL
 (CARIGNAN) QUÉBEC, CANADA
 JEUDI 26 JUIN, 1997 - 8:00 a.m.

LIEU DE LA VENTE: 1157 CHEMIN BRUNELLE, CARIGNAN (MONTRÉAL), QUÉBEC J3L 4A7

TÉLÉPHONE: (514) 658-0808

TÉLÉCOPIEUR: (514) 658-7313

LICENCE COMMERCANT: 62939

Une liste partielle à date incluant:

TRACTEURS SUR CHENILLES: Case D850, 1992 550E LGP; Cat: D6K, D6H, D7G, D6H, D6D, D6C LGP, 1994 D5H Series II, D3B; Euclid: C6; Fiatallis: FD20; IHC: TD25E; Komatsu: D85P LGP; Terex: 82-40, CHARGEUSES SUR ROUES: Cat: 2- 988B, 988, 1992 980F, 1993 966F Series II, 1991 966F, 966B, 1994 950F Series II, Cat 950B, 2- 950, 944; Fiatallis: 745C; Hough: 90; John Deere: 1994 544G, 544A; Michigan: 175B, 85 Series III; TCM: 1995 806; Terex: 72-71A, 7251B. CHARGEUR INDUSTRIEL: 1991 Cat IT28B. CHARGEUSES SUR CHENILLES: Allis-Chalmers 12G Series B, Cat 943, IHC 250C. MINI-CHARGEUSE SUR ROUES: 1989 Koehring 2150, NIVELEUSES: Cat 12, Champion 562D, 1998 John Deere 772BH. EXCAVATRICES: Case Poclain 90; Cat: 1993 330L, 2- 1994 320L, 245, 2- 235, 229, 225, 1988 EL300; Hitachi: 1993 EX200LC-2, UH181, UH083; John Deere: 790, 490; Komatsu: 2- PC300LC-2, 1989 & 2- 1988 PC220LC-3, PC220-3; O&K: RH12LD. EXCAVATRICES SUR ROUES: Atlas 1302E, 1993 Cat 214B, Drott 40YBR. MINI-EXCAVATRICES: 1991 John Deere 70D, Koehring 660S, 1990 Kubota KH191L, 1992 Takeuchi TB015. CAMIONS DOMPEURS ARTICLES: 1988 O&K D232 6x6, 2- Volvo 5350B 6x4, Volvo 861. CAMIONS HORR-ROUTE: 3- Cat 773, 2- Cat 769B. RÉTROCAVEUSES: 1989 Case 680L 4x4, 1990 & 1988 Case 580K 4x4, 1993 Cat 446, 2- 1994 Cat 416B Turbo 4x4, GRUES TOUT TERRAIN: Bucyrus Erie 400BD 20-Ton, Gallon C125 12.5-Ton, Pettibone 30 15-Ton. GRUE CONVENTIONNELLE: P&H 20-Ton. COMPACTEURS: Case W602D, 1994 Cat CS563, Gallon VR84. ROULEAU VIBRATEUR: Dynapac A36. ROULEAU: Bros SP54 Pneumatic, Buffalo Springfield KT24B 8-12Ton, Buffalo Springfield KT24B 8-12 Ton, Craig R26E, Essick 320B 2 1/2 Ton, Huber 8-12 Ton, 2- Rosco, Stapec 2-Ton, 1990 Stow 1-Ton. PAVEUSES: Allatt C300, Cat AP1200, Fortress Allatt 650P, Fortress Allatt C300, Maulden 80, 2- Pioneer 12. PAVEUSE À BORDURE: CMI SF175 Siftrom. SINES À BÉTON: 1993 Concrete Plant, Johnson Portable, U-Card, CONCASSEURS: Symons 36 In. Portable Cone, Universal 24 Ft x 36 In. Portable Primary Jaw. PLANTS DE TAMISAGE: Assinck brocs, 200 5x14 Ft Portable, Cedarapids 4x12 Ft 3-Deck Portable. CONVOYEUR PORTATIF: Barber-Greene 24 In. x 65 Ft Portable. BALANCE: Weir 10x30 Ft 50-Ton. CHARGEUSES À BILLOTS: Chev Bruin T/A, Husky XL220. CAMIONS TRACTEURS: Ford: 1989 LT19000 T/A, 1989 LT19000 T/A, 1985 LT9000 T/A, 1989 LT19000 T/A, 2- LTL9000 T/A, 1988 L9000 T/A, L9000 T/A, Freightliner: 2- 1991 FLD12064T T/A, 1990 FLD1264ST T/A, FLC1264 T/A, 1989 T/A; GMC: General T/A; IHC: 9300 T/A, 1988 8300 T/A; Kenworth: 2- 1992, 2- 1991 & 1988 T800 T/A, 2- 1989 T600A T/A, T600A, T600 T/A; Mack: 2- 1993, 1992 & 2- 1990 CH613 T/A; Peterbilt: 1991 357 Set Back T/A; Western Star: 2- 4964 T/A. CAMIONS DOMPEURS: Autocar: 1989 ACL T/A, KK364B T/A; Ford: 1993 L8000 T/A, LT8000 T/A, 8000 S/A, 1989 F800 S/A, GMC: Brigadier T/A, 3500 S/A; IHC: F2674 T/A; Mack: RW1713 Superliner T/A, FD686 T/A; Volvo: 1988 WCN T/A; Western Star: 4864-2 T/A, 4864 T/A; White Constructor: T/A. CAMIONS DIVERS: 24- Braket Trucks, 12- Tree Trimmer Trucks, Digger Denicks, Chipper Trucks, Chip Dump, Mixer Trucks, Boom, Service Trucks, Fuel, C&C's, Van Trucks, Sanitation, Scissorlift, Vacuum, Stake, Flatbeds, Pickups, Buses, etc. FARDIERS SURBAISSES: 1989 Challenger RG50 50-Ton Tri/A, Danemarc Tri/A, Fontaine 70-Ton Extend Tri/A, Gaymor T/A, Gaymor 30-Ton Tri/A, 1988 King 60-Ton Quad/A, King 40-Ton T/A, Liddell-Birmingham: 1992 85-Ton Tri/A & 1994 60-Ton Tri/A, 1992 Manac 100-Ton Quad/A, Rogers 50-Ton Extend Tri/A, 1990 Trail King 60-Ton Tri/A, Trailab 50-Ton Tri/A, 1990 Tusco 85-Ton Quad/A, 1989 Tusco 60-Ton Tri/A. REMORQUEURS: Step Deck, Live Bottom Asphalt, Trombone, End Dumps, Hiboys, B-Train Centre Dumps, Jeeps & Dollies, Van, Reefer Van, Tank, Utility & Equipment, Office, Container Chassis, etc. DIVERS: Chippers, ATVs, Forklifts, Manlift, Scissorlifts, Sweepers, Sidewalk Snow Cleaner, Broom, RV's, Marine Equipment, Autos, Line Compactors, Compressors, Generator Sets, Light Towers, Welders, Pumps, Hyd Hammer, Concrete Equip, Agricultural & Equip, Shop Equip & Tools, Truck Parts, Attachments, etc.

Sans réserve - tout se vend au plus offrant.

Les Encans

RITCHIE BROS.

Auctioneers.

1157 Chemin Brunelle

Carignan, Québec J3L 4A7

Bur: (514) 658-0808 Fax: (514) 658-7313

Internet: http://www.rbauction.com

POUR BROCHURE GRATUITE

ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ

ENCAN PUBLIC

FERMETURE EN RAISON D'ABANDON D'AFFAIRES
 LE CENTRE DE LIQUIDATION EXCEL
 ARTICLES DE SPORT, BOTTES ET ARTICLES WESTERN / ANIMALIERE / VÊTEMENTS ET LINGERIE DAMES ET ENFANTS, MATERNITÉ, JEANS / VÊT. HOMMES / CADEAUX / ARTICLES DE PÊCHE / EQUIP. MAGASIN

Seront vendus

Le vendredi 27 juin 1997 à 10 h 30

Au: 1160, boul. des Seigneurs Est, Terrebonne (Québec)

LISTE PARTIELLE:

Boutique de sports: Skis • Hamais • Bâtons • Ensembles • Tugues • Bas • Patins à roues alignées • 3500 bâtons de hockey de rues / Etc.
 Articles Western: Bottes • Chapeaux • Chemises • Ceinture • Boucles • Accessoires équestres • Etc.
 Animalerie: Aliments pour chiens, chats et poissons • Colliers • Jouets • Lâisses • Aquariums • Etc.
 Vêtements pour dames: Blouses • Pantalons • Brassières • Jupons • Jaquettes • Jeans • Etc.
 Enfants: Coton ouaté • T-shirts • Linge pour bébés • Maternité: Etc. • 2 pcs • Jumpsuits • Jupes • Pantalons • Etc. • Hommes: Chemises • Jeans • T-shirts • Coton ouaté • Cravates • Casquettes • Ceintures • Shorts • Etc.
 Cadeaux ass.: Bibolets • Bijoux • Cadres • Etc. • Meubles ass.
 Articles de pêche ass.
 Equip. magasin: Caisse enrg. • Comptoirs • Mannequins • Pupitres • Présentoirs • Supports • Étagères • Etc.

Le jeudi 26 juin 1997 de 10 h à 20 h.

CONDITIONS: 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées, 10% prime d'acheteur.

FOURNIER

514-666-1251

ENCANTEURS

2380 Mlle Masson, Laval, Q

Politique

Elle ne peut toucher la rente de conjoint parce que monsieur n'était pas divorcé légalement

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Une femme qui avait été conjointe de fait pendant 26 ans n'a pu toucher la rente de conjoint lors du décès de l'homme parce que ce dernier n'était pas divorcé légalement de sa première épouse.

La Commission des affaires sociales porte ce cas à l'attention du gouvernement dans son dernier rapport annuel déposé cette semaine à l'Assemblée nationale. Elle signale que cette situation peut avoir dans l'avenir de lourdes conséquences pour tous les conjoints de fait.

C'est le premier janvier 1994 que la loi sur le régime des rentes a été modifiée. Depuis cette date, la loi précise que la rente de conjoint survivant ne peut être versée à un conjoint de fait, peu importe le nombre d'années de vie en commun.

Or, la Commission des affaires sociales a été saisie du cas d'une femme ayant fait vie commune pendant 26 ans avec un homme décédé le 4 avril 1994, soit trois mois après l'entrée en vigueur de la loi modifiée.

C'est la première épouse, toujours légalement mariée, qui a touché la rente, au détriment de la conjointe de fait éplorée.

« La Commission porte le dossier à l'attention des autorités, signalant les conséquences de ce changement survenu en 1994 dans la loi.

Autre cas pathétique soulevée par la Commission, celui d'une famille d'assistés sociaux dont l'homme travaillait à l'insu de sa conjointe.

La femme et les enfants ont même été victimes de violence conjugale et ont dû se réfugier à un moment donné dans une maison pour femmes violentées.

La femme ne recevait jamais d'argent du conjoint qui utilisait son revenu de travail et le chèque d'aide sociale à des fins personnelles.

Comme le couple formait officiellement une famille, la femme a été tenue solidairement responsable du remboursement de l'aide sociale reçue de façon illégale, puisqu'un des deux conjoints recevait des revenus de travail sans les déclarer.

Dans ses recommandations, la Commission des affaires sociales signale que jusqu'en 1989, le règlement de l'aide sociale prévoyait que dans un tel cas, on tient compte du fait qu'un des conjoints dilapide les revenus de la famille et que l'autre n'en profite pas effectivement.

On recommande donc au gouvernement de restaurer l'ancienne disposition du règlement, de façon à tenir compte de situations particulières qui pourraient se poser.

Daniel Harvey, vice-président de la Commission des affaires sociales, a signalé hier à la Presse Canadienne que de telles situations ont « des conséquences humaines dramatiques ».

Selon M. Harvey, la loi et les règlements devraient être rédigés de façon à laisser à la Commission la marge de manoeuvre requise pour faire face à ces cas exceptionnels.

La Commission des affaires spéciales est un organisme quasi judiciaire qui reçoit, étudie et tranche les plaintes dans des dossiers d'aide sociale ou de prestations provenant de la Régie des rentes.

Abonnés regardez

c'est peut-être vous !

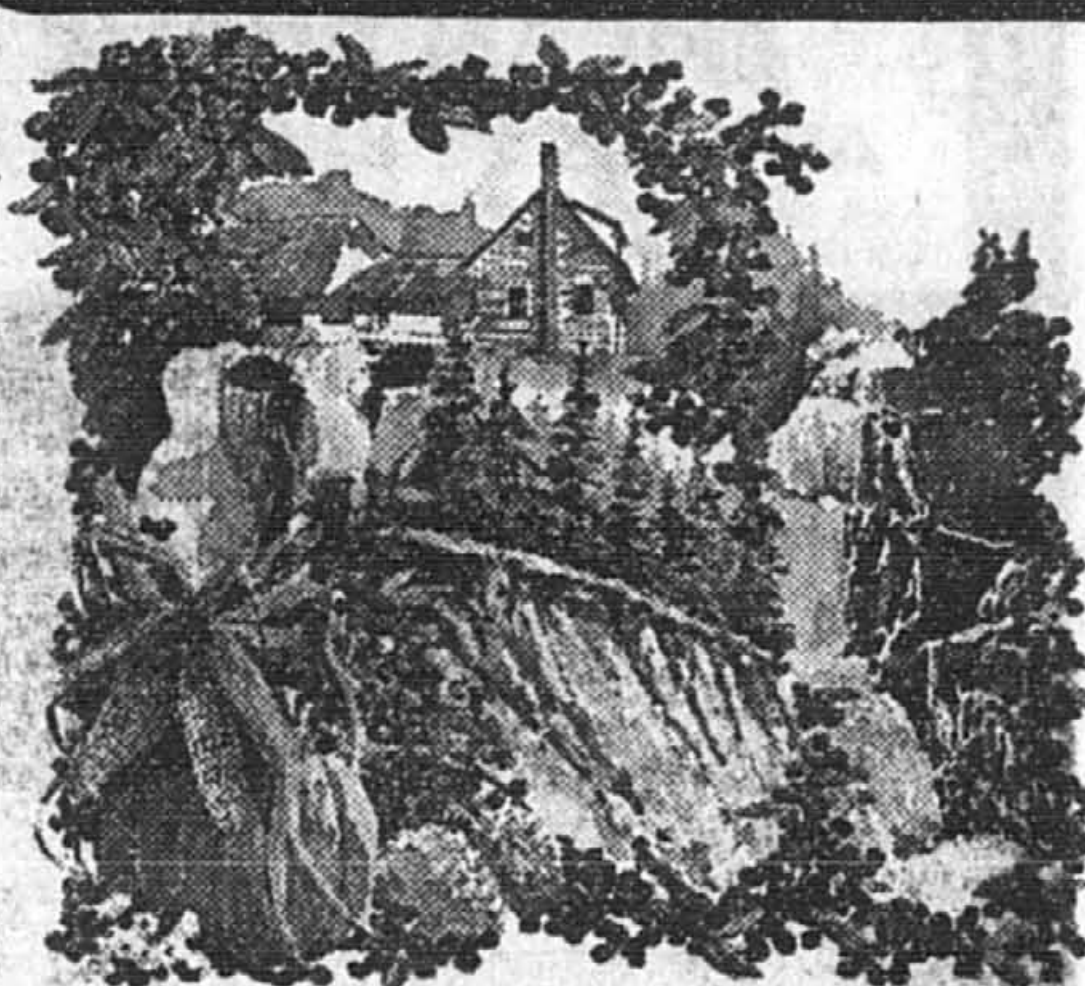


STORNOWAY

La Presse vous offre la chance de gagner les livres *Stornoway* et *Les Terres Rompues* de Jean O'Neil publiés aux éditions



Partez à la découverte des Cantons-de-l'Est et du Saguenay à travers le regard de l'auteur. Ce prix a une valeur de 42,90 \$.



LES TERRES ROMPUES

Voici les chanceux d'aujourd'hui

Mme Cuillerier, de Laprairie
M. Frappier, de Beauharnois
M. Loisel, de Ste-Martine
M. Denis, de Saint-Hubert
M. Célestin, de Laprairie
Mme Constant, de Saint-Jérôme
M. Paradis, de Jonquière
M. Légaré, de Granby
M. Major, de Nitro
M. Dupras, de St-Antoine-des-Laurentides

Jusqu'au 21 juin 1997, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à *La Presse*. Ces personnes recevront automatiquement leur prix par la poste dans un délai de 4 semaines.

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

La Presse

La valeur totale des prix offerts est de 2 145 \$. Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

La Presse

ckmf
94.3
énergie

2

1

5

4

Le TOP 30 anglais
avec Mike Gauthier et
Marie-Louise Arseneault
DIMANCHE de 9 h à 12 h

Le TOP 20 français
avec Patrick Lemieux
DIMANCHE de
18 h à 19 h 30

SD	CS	TITRE	INTERPRÈTE
2	1	A CHANGE	SHERYL CROW
3	2	GIVE	DISHWALLA
4	3	IT'S NO GOOD	DEPECHE MODE
1	4	MMM BOP	HANSON
6	5	LET'S HAVE A PARTY	BACKSTREET BOYS
5	6	ELEGANTLY WASTED	INXS
12	7	SEMI-CHARMED LIFE	THIRD EYE BLIND
16	8	MIDNIGHT IN CHELSEA	JON BON JOVI
15	9	BITCH	MEREDITH BROOKS
7	10	LIE TO ME	JONNY LANG
14	11	SAY WHAT YOU WANT	TEXAS
13	12	TALK TO ME	WILD ORCHID
8	13	STARING AT THE SUN	U2
10	14	ALONE	BEE GEES
17	15	THE WORLD TONIGHT	PAUL McCARTNEY
20	16	TIC TIC TAC	FRUIT DE LA PASSION
11	17	YOUR WOMAN	WHITE TOWN
21	18	LISTEN	COLLECTIVE SOUL
23	19	HOLE IN MY SOUL	AEROSMITH
9	20	SEE THE PEOPLE	SOUL ATTORNEYS
22	21	DRINKING IN L.A.	BRAN VAN 3000
25	22	OPEN YOUR EYES	IVAN
26	23	DO YOU KNOW (WHAT IT TAKES)	ROBYN
27	24	SUNDAY MORNING	NO DOUBT
28	25	2 BECOM 1	SPICE GIRLS
29	26	TANGERINE	MOIST
30	27	SITTING ON TOP OF THE WORLD	AMANDA MARSHALL
28	28	SPY IN THE HOUSE OF LOVE	STEVE WINDWOOD
29	29	TO THE MOON AND BACK	

SD	CS	TITRE	INTERPRÈTE
7	1	QUE JE T'AIME	SYLVAIN COSSETTE
3	2	MAGIE NOIRE ET BLANCHE	FRANCINE RAYMOND
4	3	JE FAIS DE MOI UN HOMME	DANIEL BÉLANGER
1	4	AUCUNE FILLE AU MONDE	G-SQUAD
2	5	AÏCHA	KHALED
8	6	JEUDI SANS OXYGÈNE	LAYMEN TWAIST
10	7	BOBÉPINE	ÉRIC LAPOINTE
9	8	C'EST POUR VOUS	NANETTE WORKMAN
11	9	SOUDÉS À JAMAIS	NANCY DUMAIS
5	10	SI C'EST ÇA LA VIE	MARJO
14	11	POUR UN INSTANT	GOWAN
13	12	VOYEUR	ELYZABETH DIAGA
6	13	SOFA	ZÉBULON
16	14	TU DANCES COMME SI...	ALAIN SIMARD
19	15	OSER	SYLVIE PAQUETTE
15	16	CLEAN	WALTER & GO
17	17	TANT PIS	JOANNE LABELLE
20	18	L'ABBÉ À ST-PAUL	SAUD ET LES FOUS
21	19	QUAND ON S'EN VA POUR...	LUCE DUFAULT
24	20	MOTHER OF OUR CHILD	KEVIN PARENT

Semaine du
22 juin 1997

ADRIEN ARPEL®

EN EXCLUSIVITÉ À LA BAIE!

- SOIN FACIAL EUROPÉEN D'UNE HEURE
- MAQUILLAGE • SOIN DES MAINS

Cette semaine: 30 \$ ~ Ord. 70 \$



VOTRE SOIN FACIAL EN CABINE PRIVÉE COMPREND :

- nettoyage en profondeur à l'électrobrosse
- massage affermissant à la main
- masque total affermissant et resserant
- jet de vapeur
- massage et soins du contour des yeux
- soin rajeunissant des mains en 3 étapes
- exfoliation des ridules, à base végétale
- exfoliation et remplissage des ridules des lèvres

Après ce soin du visage réconfortant, nous vous maquillerons tout en vous donnant des trucs de camouflage.

L'offre prend fin le 28 juin.

RESERVEZ VOTRE PLACE DES AUJOURD'HUI!

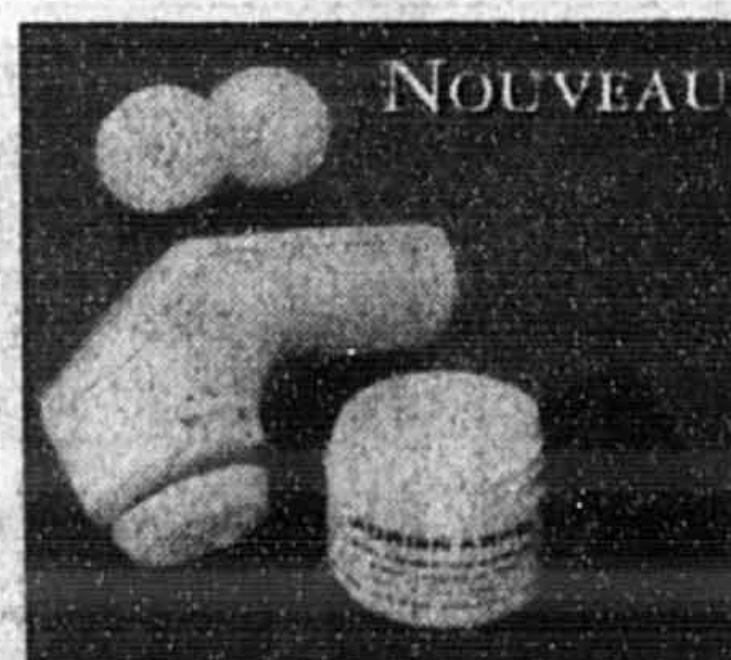
Rue Sainte-Catherine Ouest
281-4781
Centre Rockland
739-5521, poste 251

Promenades Saint-Bruno
655-4455, poste 2243
Galerie d'Anjou
353-3300, poste 3204

Carrefour Laval
687-1540, poste 3210
Mail Champlain
466-3220, poste 215

Désolés, mais le nombre de places est limité.

Téléphonez aujourd'hui et réservez cette offre en la portant à votre compte la Baie.



LA CRÈME CORRECTRICE QUATRE CRÈMES EN UNE ET LA MACHINE POUR ACTIVER LA PEAU

Seulement 39,50 \$!

La crème Quatre crèmes en une :

- une crème de jour • une crème de nuit • un hydratant • un antirides

et la machine pour activer la peau :

- la brosse nettoie en profondeur et extirpe la saleté des pores
- l'éponge nettoie doucement la surface de la peau en enlevant les cellules mortes
- la tête massante à billes aide à activer la circulation sanguine tout en accroissant les propriétés de la crème Quatre crèmes en une.

Ce soin contribue aussi à atténuer la tension.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur